

Le Cèdre, une Église, une histoire

Préface

Toute histoire fantastique commence par « il était une fois ». Le pasteur Gaston Ramseyer (dans la gloire aujourd'hui) comparait l'histoire de notre église aux contes de fées. Mais, lorsqu'une telle histoire devient réalité, on parle alors de miracle. Sentiment partagé par ceux qui furent les témoins oculaires de cette aventure depuis plus de trente ans.

Ce parcours, j'entends le raconter ici, bien que sachant qu'aucune mémoire ne résiste aux assauts du temps, et qu'une part subjective s'introduira dans ce récit que ne rapporte pas les seuls faits, mais aussi leur part d'émotion. Il sera toujours possible de rectifier grâce à l'œil d'argus de ceux qui se souviendront mieux que moi !

Un des buts de cette rédaction veut faire écho au Psaume 103 :2 : « Mon âme, bénis l'Éternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits ! » Devant les défis que nous discernons face à l'avenir, il est bon de se rappeler la fidélité du Seigneur qui prévoit et pourvoit. « Souviens-toi ! », tel est l'ordre du Seigneur à Israël, tellement enclin à l'oubli des bénédictions.

De plus, ces lignes sont destinées à faire connaître aux fidèles de notre Église, qui se sont joints à l'assemblée au cours des années, les extraordinaires coïncidences et convergences d'évènements et de circonstances ayant conduit à ce que nous sommes aujourd'hui.

Un de mes professeurs d'histoire de l'Église, Dr George Stotts, répétait souvent : « lorsqu'on sait d'où on vient, on sait où on va ». Ce travail de mémoire positive contribuera sans doute à assurer quelques repères à ceux que le Seigneur appelle à continuer et faire évoluer ce qui a été construit. Lorsque l'on roule sur l'autoroute de la vie, il n'est pas inutile, en effet, de regarder dans le rétroviseur avant de foncer !

Dans cet avant-propos, je souhaite remercier Claudine, ma femme et mes enfants Joëlle, Claire, Sylvain et Benjamin, pour tout leur soutien, leur patience et compréhension au vu de mes nombreuses sollicitations liées au service du Seigneur et de l'Église.

Témoin des grâces du Seigneur au travers des 36 dernières années, j'écris souvent à la première personne du singulier ; « je », « j'ai » vont être donc omniprésents. Ceux qui en jugeront l'usage excessif sauront me pardonner : ils comprendront qu'un témoin n'utilise pas le « nous » de majesté, ni ne parle de son expérience à la troisième personne du singulier ! « Il » vous en remercie du reste !

L'histoire d'une Église n'étant donc pas l'œuvre d'un individu, mais celle du Seigneur au travers de tous ceux qu'il a ajoutés à son corps, c'est à chaque membre fidèle de notre Église que je rends hommage.

Un merci tout particulier à Philippe Genre et André de Chabannes pour la relecture de ma rédaction !

Jean-François Bussy

Table des matières

1.	Les Églises de Réveil en Suisse – les débuts.....	4
2.	Genèse de l'Église Évangélique de Réveil de Nyon.....	9
3.	Serviteur, ni plus, ni moins	13
4.	Au Bâtiment de l'Union	16
5.	Hors d'Égypte, mais au désert où Dieu pourvoit.....	19
6.	Solange	24
7.	L'Église à la campagne	28
8.	Une Église, une vision	33
9.	Les pasteurs, les anciens du Cèdre, et le conseil administratif	37
10.	Les Ateliers de la Bible.....	40
11.	La musique dans notre Église	43
12.	Quand l'école fait partie du plan de Dieu... ..	46
13.	Compassion	48
14.	Convergences et coïncidences.....	52
15.	Conclusion	54
	Annexe 1 : Statuts de l'Église Évangélique de Réveil.....	55
	Annexe 2 : Confession de foi de l'Église Évangélique de Réveil	62
	Annexe 3 : ma prédication de fin officielle de responsabilité au sein de l'EER	67

1. Les Églises de Réveil en Suisse – les débuts

La naissance des Églises de Réveil de Suisse Romande est à situer, comme pour bien des communautés évangéliques de ce pays, dans le sillage du Réveil du Pays de Galles du début du XXe siècle. Il influença le protestantisme au niveau mondial. Ce réveil spirituel s'est caractérisé par un attachement à la personne de Jésus-Christ, et l'appel à la conversion personnelle. On estime à plus de 100'000 personnes les nouveaux convertis entre 1904 et 1905 au Pays de Galles. Ce réveil s'est répandu en parallèle dans le reste de la Grande-Bretagne, en Scandinavie et dans plusieurs régions d'Europe continentale, en Amérique du Nord et dans les champs de mission lointains de l'Inde et de l'Orient, d'Afrique et d'Amérique latine. Des missionnaires ont prolongé le mouvement à l'étranger; il a été particulièrement influent sur le point de départ du mouvement pentecôtiste, le réveil d'Azusa Street ("Azusa Street Revival") de 1906 à Los Angeles.

Les premiers pentecôtistes des années 20 en Suisse Romande étaient des chrétiens évangéliques, issus pour la plupart des milieux fondamentalistes (Assemblées des Frères). Très minoritaires, souvent la cible de l'opposition méprisante des autres chrétiens, ces pentecôtistes étaient sincères, mais dépourvus de bases doctrinales et pastorales, évoluant dans un domaine nouveau pour eux. D'où leur pragmatisme et parfois leurs excès sinon leurs erreurs, par exemple dans le domaine du « parler en langues », de la prophétie, des révélations et de leur position dogmatique sans nuance concernant la guérison divine. Bref, le témoignage général des débuts du pentecôtisme romand fut plutôt négatif, sectaire et franchement mitigé, au point qu'on a même opposé christianisme et pentecôtisme... (Alexander, Maison de la Bible)

Après le passage en Suisse Romande dans les années 30 d'un revivaliste anglais, le Principal George Jeffreys, un désir profond de réveil spirituel naquit dans le cœur de bien des croyants. Jeffreys avait rassemblé des milliers de personnes dans les principales villes de Suisse Romande. Fondateur du mouvement des Églises Elim en Grande-Bretagne, il impulsa un charisme équilibré.

Un mouvement de prière, principalement au sein de l'Église Protestante s'organisa peu après sous la houlette du pasteur réformé Fritz de Rougemont, avec des réunions organisées en divers endroits de Suisse Romande. Ces réunions de « l'Union pour le Réveil », de mieux en mieux suivies, ne suscitèrent pas que de l'approbation. Ces croyants bouillants, bien que distincts des pentecôtistes de la première heure, prêchaient l'Évangile « aux quatre angles »: Jésus sauve, Jésus baptise dans le Saint Esprit, Jésus guérit, Jésus revient. Voici ce qu'a écrit à ce sujet le pasteur Adolphe Hunziker :

Non seulement Georges Jeffreys croit en la vérité de ce message « d'aplomb sur la Parole de Dieu », comme l'écrivit dans un ouvrage Louis Dallièrre, professeur à la Faculté de théologie de Montpellier. Mais G. Jeffreys met ce

message en pratique, avec foi et simplicité. Il appelle à la conversion immédiate, il prie pour des files de malades en leur imposant les mains, il chasse les démons des inconvertis qui en sont les victimes. A ce propos, G. Jeffreys ne croit pas, et avec raison, que d'authentiques chrétiens convertis et baptisés, puissent être possédés car, dit-il, « le Christ ne saurait cohabiter avec des démons à l'intérieur d'un fidèle ». Mais lorsqu'il discerne dans la file des malades pour lesquels il va prier une âme tourmentée, il en chasse, « au Nom de Jésus », les esprits de ténèbres et invite cette âme libérée à recevoir le Christ dans la maison de sa vie ainsi purifiée. Le Principal Jeffreys, tout comme ses pères du Réveil, insiste sur le devoir du converti baptisé d'eau de rechercher le baptême dans le Saint-Esprit et « d'aspirer aux dons, aux charismes spirituels », comme aussi aux manifestations du « fruit de l'Esprit ». Il prêche avec sérieux et joie « le retour glorieux du Christ » et l'Évangile de son Règne qui vient. Dieu honore la fidélité de vie et d'enseignement de ce serviteur auquel Il a accordé des dons remarquables.

Lorsque, au sein des milieux réformés, un mouvement de rejet du message de réveil se fit jour, de jeunes pasteurs, MM. E. Lorenz, A. Maret, et A. Hunziker, ayant accompagné Jeffreys dans ses tournées, fondèrent les Églises Évangéliques de Réveil. Le pasteur Hunziker, indécis quant à la ligne à adopter, avait télégraphié au Principal Jeffreys pour demander que faire devant ces oppositions. La réponse de celui-ci ne donnait pas de ligne claire : « Jean 2 :5 Faites ce qu'il vous dira » fut la réponse, plaçant le jeune pasteur devant sa responsabilité devant Dieu. La décision des trois jeunes pasteurs fut prise : créer de nouvelles communautés organisées selon le modèle biblique où « le plein évangile » serait intégralement annoncé et vécu, mais sans le handicap historique du témoignage et des préjugés attachés au pentecôtisme connu. Il ne pouvait être question pour eux d'endosser l'héritage mitigé des premiers pentecôtistes locaux en se joignant à eux.

Au fil des années, et après la difficile gestion de situations compliquées au sein des Églises suisses, le besoin de se structurer s'est fait sentir. Les Églises Évangéliques de Réveil ont choisi de se lier en une union de communautés autonomes. Tout en soignant les liens fraternels, l'union se dotait de moyens et d'instances susceptibles d'assurer une assistance en cas de besoin. C'est le 22 septembre 1984 à Lausanne que l'acte fondateur de l'UEER a été signé. Peu de temps après, une union française des Églises de Réveil ainsi qu'une union belge ont vu le jour, avec lesquelles nous sommes en communion. En tout une 60aine d'Églises. Plusieurs mouvements portant notre nom existent dans plusieurs pays d'Afrique, mais avec lesquels nous n'avons pas de contacts.

Organisation des Églises Évangéliques de Réveil

La vie crée l'organisation et non l'inverse. On peut dès lors comprendre l'absence de structure qui trahissait la jeunesse de l'UEER.

Au premier stade, le lien entre ces EER fut celui de l'amitié entre serviteurs de Dieu, celui de l'accord doctrinal et de la libre collaboration. Ciment fort, assurant une proximité de cœur et de travail.

Ce lien s'établit tout d'abord entre l'Église naissante de Genève avec le pasteur Hunziker, et celle d'Yverdon avec le pasteur Maret, plus tard avec celle de Lausanne; s'ajoutera une section de l'Église Baptiste de la Chaux-de-Fonds, devenue charismatique sous la direction du pasteur Thomas-Brès et dont E. Lorenz devint le pasteur. En 1937, ce lien commun se manifesta publiquement lors de la 2e Convention d'Yverdon. La Mission de Pentecôte de Vevey se joignit par la suite à cette communion informelle des EER sous le ministère du pasteur R. Robert. Des groupes du Jura Vaudois firent naturellement partie de cette même famille spirituelle.

Le deuxième stade est celui de l'organisation demandée par la vie qui se dégage de l'ensemble. Ce furent l'action missionnaire extérieure et l'entraide intercommunautaire romande qui nécessitèrent un embryon d'organisation entre nos Églises. Cette organisation fut congrégationaliste dès le départ, et non presbytérienne, comme nous le verrons plus tard.

Le *modèle presbytérien* remet le pouvoir faïtier entre les mains du clergé et de délégués qui légifèrent sans retour obligatoire à la décision finale de la communauté. Ce gouvernement directorial se retrouve à tous les niveaux de la structure: local, régional, national, international. Même si un partage des responsabilités avec les laïcs assouplit cette structure, elle demeure directoriale. La plupart des Églises Calvinistes sont, en principe, presbytériennes, ainsi que certaines Églises baptistes, méthodistes, pentecôtistes et apostoliques.

Le *modèle congrégationaliste* affirme l'autonomie de chaque Église locale et la pleine responsabilité collective des membres librement inscrits qui la constituent. Cependant, cette autonomie locale ne vise pas à l'isolement de chaque communauté. Si des Églises se regroupent au sein d'une union, cela suppose au contraire une **volonté** de communion avec les communautés ayant une même confession de foi, de pratique et de témoignage.

Les liens sont moins rigides que ceux plus contraignants, d'une alliance presbytérienne. Il est donc nécessaire de **cultiver** de solides attaches d'amitié et de **veiller** à une cohésion spirituelle authentique entre les membres du corps pastoral, c'est essentiel.

Par principe, les pastorales et les assemblées générales d'une union congrégationaliste ne peuvent pas prendre de décisions définitives sans retour à l'approbation des communautés souveraines. De ce fait, la recherche patiente d'un **consensus** est quasiment une obligation si on veut que cette union fonctionne.

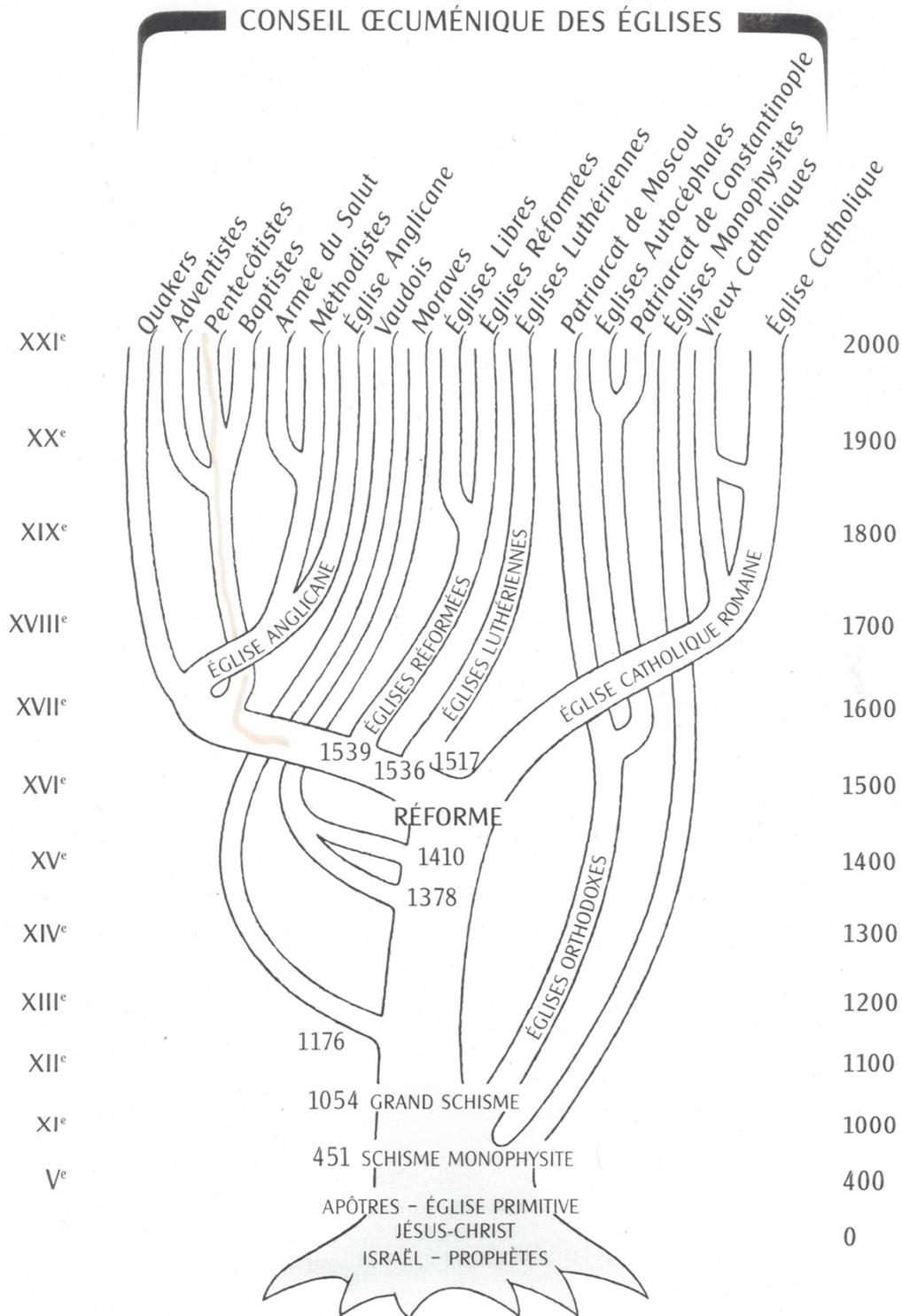
Le **troisième stade** voit s'officialiser les liens qui avaient été amicaux et doctrinaux, mais informels. Comme mentionné précédemment, c'est le 22 septembre 1984 à Lausanne que naquit officiellement « l'Union des Églises Évangéliques de Réveil de Suisse Romande », sur la base d'une confession de foi commune et de statuts régissant cette union. Ainsi était garantie la représentativité civile de notre Union.

A noter : les premiers fondateurs de Radio Réveil étaient tous des pasteurs des EER. Les pasteurs Hunziker, Lorenz et Maret, ainsi que le pasteur Parli au Tessin ont rapidement compris l'importance d'une présence chrétienne sur les ondes. Opérant sur l'antenne de Radio Monte Carlo en ondes courtes tout d'abord, c'est sur les ondes de RTL et Europe 1 que des temps d'antenne ont été loués. Aujourd'hui cette radio, « Radio R » a passé par une transformation fondamentale produisant une chaîne très actuelle, qu'on peut capter par DAB+, par une application sur son téléphone, sur Spotify ou sur le site www.radio-r.ch.



Palais de Beaulieu, années 30, milliers de fidèles, plus de 2'000 conversions pendant 5 jours de réunions

L'arbre généalogique du protestantisme



2. Genèse de l'Église Évangélique de Réveil de Nyon

Selon les archives de la presse locale, de jeunes scouts président la première réunion de réveil, à Nyon, le 11 octobre 1938. Madame Chérix, directrice du « Courrier de Côte », initie à leur suite, de réguliers rassemblements. Durant cette période de guerre et d'angoisse, nous sommes en 1942, cette assemblée d'une centaine de participants cherche le Seigneur et implore son secours.

C'est souvent à bicyclette, par tous les temps et de nuit, que le pasteur Hunziker vient à Nyon. Sa voix profonde et emplie de dignité impressionne les fidèles rassemblés. Les pasteurs associés Andrist et Robert rejoignent bientôt l'équipe genevoise. Je me souviens enfant également du pasteur Rosseel qui visitait la petite communauté régulièrement. Mus par un profond désir de vivre « le réveil », ces pionniers ne ménagent ni leur temps, ni leurs efforts pour la proclamation de l'évangile.

Il nous reste le témoignage d'un carnet de comptes de l'année 1946 : les offrandes oscillent entre CHF 99,25 et 191,35 au mieux. En mars on a payé la réparation du vélo du pasteur Hunziker pour CHF 9,50. La location de la salle de réunion a coûté CHF 25.50. En 1947, les offrandes baissent sensiblement ; l'assiduité des participants marquait-elle une pause ?

En tous cas en juillet 1948 la petite assemblée des réunions de réveil adopte le nom d'Église Évangélique de Réveil.

Mémoire d'enfant

Je me souviens de Madame Chérix, une femme de tête et de conviction. Elle a fondé notre Église en affrontant les défis liés à la dénomination de cette assemblée : le « Plein Évangile ». Elle aspirait au retour vers une foi vivante. Celle que décrivent les Actes des Apôtres. Je garde le souvenir de cette petite dame âgée, capable au piano de jouer par cœur ses cantiques préférés... bien qu'à l'aube de ses 104 ans.

Maman m'emmène parfois chez deux sœurs âgées, les dames Scherrer et Lutz, Rue de la Gare au premier étage d'un immeuble en dessus de l'actuelle pharmacie Sun Store. Ces deux authentiques chrétiennes reçoivent la conviction que leur Église comptera un jour une centaine de personnes. Elles achètent en conséquence un service à thé « Langenthal » à liseret doré, d'un charme et style certes désuet. J'ai toujours refusé qu'on se sépare de ce qui constitue pour moi un témoignage de foi et de fidélité (fides en latin). (Vous trouvez ce service à thé dans le vaisselier de la cuisine du Cèdre ! 😊) Madame Ansanet, bien que fidèle au rassemblement, n'en garde pas moins une bouteille d'eau de Lourdes dans son buffet de cuisine ! Cherchez l'erreur... Retrouvons parmi les membres de cette assemblée Anna Haguenauer, Monsieur Wehrli pianiste, Germaine Chérix, les Sergy, Madame Locatelli, Madame Bonardel, Madame Wagner, la famille Boss,

et d'autres encore... L'école du dimanche est dirigée de mains de maître par Ruth Marti ainsi qu'une équipe de monitrices venues de Genève. La petite communauté se réunit au « Bâtiment de l'Union », où deux salles sont louées le dimanche matin et deux soirs par semaine. On doit les partager avec les cours de yoga, de régénération chinoise, les cours de danse classique, et avec l'Armée du Salut qui tient son culte avant nous...

La petite Église est donc desservie par l'Église de Genève jusqu'en 1966 où elle reçoit son premier pasteur en la personne du pasteur Robert Porchet jusqu'en 1968. C'est pendant son passage à Nyon que l'Église s'organise, adopte des statuts et se constitue en association. Le jeune pasteur stagiaire Gilbert Schwerzmann prend la responsabilité spirituelle de l'Église de 1968 à 1973. C'est pendant l'exercice de son ministère à Nyon que je fais une démarche de conversion à Jésus-Christ.

Un ministère moins heureux lui succède jusqu'à la fin 1982. Son nom n'est pas mentionné, par souci de ne pas porter préjudice à ce pasteur, toujours de ce monde. (Finalement, avec le recul du temps, on peut relativiser les choses, et trouver des circonstances atténuantes à un échec qui a cependant fait bien des dégâts).

L'Église compte alors une cinquantaine de membres, qui doivent s'exiler dans d'autres communautés. Malheureusement, plusieurs personnes choisissent de ne plus fréquenter une église après ces événements, déçues et désabusées. Certains se joignent temporairement à l'Église de la Fraternelle, d'autres à l'Église de Réveil de Genève où les pasteurs Ledune et Hunziker les accueillent. Les « exilés forcés » portent des noms connus : les Prudente, les Egger, les Cadoux, les Dugon, les Bussy, les Hostettler, la tante Sophie Suardet, et plusieurs autres. Après le départ de ce ministère malheureux, une fois la caisse vide, et la communauté réduite à 3-4 personnes âgées, j'accepte cette charge en 1984, et ma famille vient habiter à Nyon en 1986. Mais ça c'est un autre chapitre !

Voici un poème que Madame Jeanne Chérix a écrit ; il témoigne de sa profonde conviction au sujet du Retour de Jésus-Christ.

Février 1946.			mars 1946		
3	dimanche	12.75	3	dimanche	9.50
4	lundi	3.-	7	jeudi	17.30
6	jeudi	11.50	28	10 dimanche	11.50
10	dimanche	10.-	28	14 jeudi	15.25
11	lundi	4.-	28	11 lundi	3.80
14	jeudi	21.70	28	17 dimanche	12.70
17	dimanche	12.10	28	18 lundi	3.50
21	jeudi (jeûne)	30.75	28	21 jeudi	15.30
24	dimanche	17.25	28	24 dimanche	17.60
25	lundi	4.-	28	25 lundi	5.65
28	jeudi	18.35	28	pas de réunion	-.-
		<hr/>	31	Culte	10.10
		145.20			<hr/>
	loyer lav. 10.- R.A.				122.20
	loyer 26.80			loyer	25.50
	Abonem. 22.60			Rep. velo R.A.	14.-
	Supprim. R.A. 22.35			Rep. velo A.H.	9.50
	R.A. 50.-			pour ménage pendant visite R.R.	30.-
	<hr/>			Rol. A. Cind	50.-
	131.75				<hr/>
	Solde actif 14.05			Solde passif 6.80	129.-
					<hr/>

Autre temps, autres finances !

Il vient bientôt

Apoc. 20.22

*Hormis le Père, Seul, nul ne connaît d'avance
L'heure où le Maître vient, mais le bruit de ses pas
Se rapproche, prions et ne faiblissons pas !
La force des héros est dans leur patience.*

*Prouvons-Lui notre amour par notre vigilance
Soit qu'Il vienne le soir lorsque nous serons las
Ou vers minuit à l'heure où nous disons tout bas ;
Seigneur le ciel est noir et longue est ton absence.*

*Peut-être viendra-t-Il à l'heure du réveil
lorsque le chant du coq, saluant le soleil,
Rappelle au laboureur sa tâche coutumière ?*

*Ou peut-être sera-ce aux splendeurs du matin
que nos yeux, étonnés d'un surcroît de lumière,
interrogeant les cieux, L'apercevront enfin !*

J. C.

Chaque soir à 20 h. 30, du mardi
22 septembre au dimanche 27 incl.

1948

Il y a de l'espoir pour tous !

On priera avec les malades

Entrée libre et gratuite

PRÉSIDENCE: LES PASTEURS DE L'E.E.R.

3. Serviteur, ni plus, ni moins

Il faut, à ce stade, se résoudre à retracer mon parcours. Je le fais avec un peu de réticence, convaincu que toute l'histoire de notre Église est avant tout le fait de la grâce immense de Dieu, à l'entourage exceptionnel de mes frères et sœurs en la foi, et convaincu que le Seigneur fait du bon travail avec de piètres outils dont je suis.

Je suis né avec un tel handicap de santé, que les médecins me pronostiquaient en pronostiquaient une espérance de vie limitée. Grâce à Dieu et aux soins attentionnés et persévérants de mes parents, je survivis au-delà des cinq ans espérés. Atteint d'eczéma généralisé et d'asthme, multi allergique je suis à une certaine époque « le cas » de l'Hôpital Universitaire de Genève, passant de professeurs en médecins, exhibé en hémicycle devant les étudiants en médecine. A douze ans, je pèse 26 kilos...

Les activités physiques n'étant guère possibles pour moi, mes parents m'ont donné la possibilité de choisir une activité à ma mesure. Spontanément je souhaite apprendre à jouer du piano. Tout petit je fus subjugué par le magnifique Steinway noir trônant dans le salon d'une amie de mes parents. Je jouais une note après l'autre, attentif à chaque son produit par cet instrument d'exception. Avec du recul, je pense que je « remplissais mon disque dur » de ces sons qui allaient m'habiter désormais. A dix ans, je commence les leçons de solfège et de piano chez Madame Jaton à Céligny. De fugues en études, de gammes en arpèges, je m'astreints au déchiffrage rébarbatif des partitions. Car la musique intuitive, l'improvisation n'a pas tardé à s'imposer. La suite, vous la connaissez...

C'est à l'âge de quinze ans, lors d'un camp organisé par le pasteur et Madame Gilbert et Jacqueline Schwerzmann, que je passe d'une connaissance biblique (j'ai reçu « Jean 3 :16 dans mon biberon »), à une conversion personnelle. Certes, les innombrables heures passées sur les bancs de l'école du dimanche et du catéchisme, et lors des « cultes de famille », ont préparé le terrain. Ce certain soir de fin juillet 1970, alors que je me repens de mes péchés, le Saint-Esprit descend sur moi, comme sur les jeunes rassemblés. Ma vie souffreteuse connaît dès lors un tournant déterminant : l'ado tourmenté par la maladie, insomniaque et angoissé, voit l'eczéma disparaître et connaît des nuits normales.

Au printemps 1971, alors que je plonge dans l'eau tiède du baptistère, une prophétie m'appelle à servir Dieu dans le cadre d'un ministère. Ambitieux je souhaitais me réaliser dans la vie, du coup cet appel ne provoqua pas de joie débordante.

Souffrant toujours de sérieuses crises d'asthme à dix-huit ans, j'en suis pourtant guéri lors d'un grand rassemblement charismatique au centre de la France, au cours duquel un pasteur et un curé m'imposent les mains. Cette

guérison instantanée me permet de dire que j'ai réellement commencé à vivre à ce moment-là. En deux mois, 10 kilos s'ajoutent au gringalet que je suis. Quelques mois plus tard, lors d'une retraite de fin d'année au même endroit avec plusieurs centaines de participants, l'appel du Seigneur sur ma vie se fait plus précis encore. Alors que le prédicateur lance un appel à s'engager à servir Dieu, il fend la foule et me désigne, prenant ma main en y plaçant une Bible, et m'annonce que le Seigneur me confie un ministère d'enseignement.

Dès lors, je sais que ma vie est destinée à autre chose qu'à la réalisation de mes ambitions, et je l'accepte. Après avoir terminé ma formation commerciale en 1973 je travaille 18 mois en Allemagne. En 1976, j'intègre la formation théologique au Continental Bible College (aujourd'hui Continental Theological Seminary).

Claudine et moi convolons en justes noces en 1979. Un an après je termine ma formation. (BTh, BA, Music Minor). De retour en Suisse, je travaille quelques mois au CICR, où on me propose un poste de délégué au Liban. Mais j'envisage un travail missionnaire avec Radio FEBA International émettant depuis les Seychelles. J'effectue un stage probatoire de six mois en l'Église de Réveil de Genève. Ce stage mit en évidence mes tentatives d'esquiver l'appel du Seigneur à le servir, là où Il m'attendait. Au fond, je refusais de me confronter aux conséquences du démembrement qui frappait l'Église où j'ai grandi. Alors que le Seigneur souhaitait me guérir et faire de moi un instrument de restauration pour cette Église !

De janvier 1981 à fin 1987, je sers donc l'Église de Genève et suis consacré au ministère pastoral le 20 novembre 1983. C'est dans l'exercice de mes fonctions que je découvre ce à quoi le Seigneur me destine. Nos filles Joëlle et Claire naissent pendant cette période.

Dans le courant 1983, le pasteur de Nyon quitte l'Église, laissant quelques personnes âgées aux bons soins de l'équipe pastorale de Genève. Très peu enclin à retourner dans l'Église de mon enfance, décimée, sans avenir, je n'imagine pas en être le pasteur. A Genève, mon avenir semble tout tracé. Les membres de mon assemblée m'apprécient. Le groupe de jeunes conduit un programme musical qui deviendra une pépinière de futurs talents au service du Seigneur. Mais il n'y a pas de hasard, les circonstances m'ont conduit à être hospitalisé pour une opération au genou. Le lit voisin est occupé par un ancien de l'Église de la Fraternelle. Je suis interpellé par cet homme que Dieu utilise pour que je vienne secourir un tout petit troupeau de personnes âgées.

Après plusieurs mois d'un cœur travaillé et d'hésitations mêlées de crainte, j'accepte finalement cette perspective, comme on abdique devant l'inéluctable avec résignation. En envisageant de quitter un environnement de service confortable, j'ai l'impression qu'après avoir « mangé mon pain blanc »,

je vais dorénavant devoir « manger du pain noir ». Ce que je ne sais pas, c'est que le Maître qui m'aiguillonne ainsi me réserve « de la brioche ».

Afin de surmonter mes appréhensions, c'est accompagné de mes amis du chœur des jeunes Harmony que je réussis finalement à vaincre mes réticences. Mais encouragé par les pasteurs Hunziker et Ledune qui ont aidé au redémarrage de la communauté, je m'enhardis.

Nous déménageons à Nyon en juin 1986. Mon temps consacré à l'Église de Nyon passe progressivement de 30 à 50 %, puis finalement à 100 % fin 1987, les finances permettant de me verser un salaire, modeste certes, mais suffisant pour faire vivre ma famille, laquelle accueille en novembre un 3^e enfant en la personne de Sylvain.

Le pasteur Claude Stalin, aujourd'hui dans la lumière du ciel de Dieu, m'a dit plusieurs années plus tard : « Je pensais que sur une telle terre brûlée, plus rien ne pousserait. Et bien je me suis bien trompé ! » En effet...

J'enseigne deux jours par mois à L'Institut Biblique et Théologique d'Orvin de 1988 à 1994. (Épître de Paul aux Éphésiens, Musique dans l'Église, et chœur d'école). Je prends alors une certaine distance de l'institut, ne pouvant souscrire à certaines pratiques charismatiques discutables adoptées par la direction de l'époque.

4. Au Bâtiment de l'Union

Ainsi, dès 1983, au départ du pasteur précédent, les pasteurs de Genève desservent la toute petite communauté de Nyon. Quelques grand-mamans sont restées fidèles, contre vents et marées. Les finances sont inexistantes : il reste CHF 115.- sur le compte postal. Mais petit-à-petit quelques anciens membres reviennent ; il faut parfois aller les convaincre de surmonter leur déception, leurs blessures, leurs craintes.

Quitter le confort spirituel d'une grande Église et remettre la responsabilité d'un groupe de jeune important à Genève n'est pas chose facile pour un jeune pasteur. Surtout pour reprendre une Église affaiblie et composée de quelques personnes âgées. Mais rapidement des signes prometteurs de renouveau nous encouragent à persévérer et à croire que le Seigneur nous réserve un avenir dans cette région.

Un dimanche, nous voyons tout un groupe de jeunes dames d'origine italienne se joindre à notre culte, avec à leur tête Tina Penza. Tina a rencontré Jésus lors d'un séjour à l'hôpital, au contact d'un ministère d'évangéliste itinérant, Monsieur Masméjean d'Orbe, pharmacien de son état. Le témoignage de conversion de Tina a un impact sur plusieurs femmes de son entourage, dont ses filles Dominique et Anna-Rita. Parmi les amies amenées à la foi, Graziella Genovese et Agrippina Romano sont toujours parmi nous.

C'est ainsi qu'au bout de quelques mois, une cinquantaine de fidèles, anciens membres, personnes nouvelles et des curieux se rassemblent. Un premier conseil informel, sous la conduite du pasteur Hunziker, réunissant Willy Egger, Angelo Prudente, Liliane Charmey, Albert Stauffer de l'EER de Genève, et J.-F. Bussy se tient le 22 mars 1984. Lors de cette séance, on me confie officiellement la responsabilité de la communauté renaissante.

Tout est à réorganiser : tenir un fichier d'adresses, créer une école du dimanche, organiser les visites des âgés, envisager un catéchisme, établir un budget, etc. Des défis certes, mais surtout un enthousiasme à pouvoir recréer une entité spirituelle perdue.

Les autres Églises de la ville, faisant partie de « l'Action Commune d'Évangélisation », nous réservent un assez bon accueil, bien qu'empreint d'une certaine curiosité mêlée de condescendance. N'étions-nous pas l'Église dont le témoignage local avait été assez négatif ? Il s'agit de renouer des contacts afin que la confiance se rétablisse. Richard Fosserat, alors pasteur de l'Église de la Fraternelle, et Jean-Paul Zoëll pasteur de l'Église Réformée, de précieux frères, contribuent à introduire notre Église et son nouveau pasteur dans la communion inter-Églises.

Une époque très active pour moi, alors encore pleinement engagé au sein de l'Église de Genève. Je réserve le mardi pour visiter mes nouveaux paroissiens. Petit à petit, l'assemblée s'étoffe, et ceux qui recherchent une pratique des dons spirituels dans l'équilibre, trouvent cela dans nos cultes. La réunion de prière hebdomadaire réunit certes régulièrement les mêmes habitués, mais une base solide ne tarde pas à se constituer.

Bientôt il faut commencer une école du dimanche. Nous prions pour que des familles avec enfants se joignent à nous. Nous sommes exaucés. Janine Zumsteg et Odette Egger sont nos premières monitrices. Janine se donne corps et âme pendant des années à cette tâche. On peut dire qu'elle a construit la base de ce qui va se développer plus tard. Sur le même étage, nous occupons à cet effet la salle de l'Armée du Salut, une fois leur culte terminé.

Situés à un jet de pierre de l'Église de la Fraternelle, nous pouvons entendre leurs cantiques l'été, toutes fenêtres ouvertes, et nul doute qu'ils profitent des nôtres !

Lassé par le piano droit d'un autre âge sur lequel il faut accompagner les cantiques, le tout nouveau conseil accepte d'acheter notre premier piano à queue d'occasion : un Petrof mi queue !

Bientôt la salle est trop petite ; une seule salle pour l'école du dimanche ne suffit plus. Un événement va alors nous pousser à réfléchir activement en vue d'un changement.

Lors du culte du 6 janvier 1985, alors que je pénètre dans la salle où se déroulent habituellement nos cultes, je suis saisi d'un malaise, similaire à une crise d'étouffement. Très mal, je confie la direction du début du culte à Willy Egger. Incapable de parler, je réalise rapidement que l'oppression dont je souffre a une origine spirituelle. Loin de voir des démons derrière chaque événement contrariant de la vie, je sais par l'Esprit qui habite en nous, qu'une puissance malfaisante est à l'œuvre. Alors que la Cène est présentée et que j'y participe l'oppression se dissipe aussi rapidement qu'elle est apparue. Pour moi, c'était clair : il est temps de trouver un autre lieu, que nous n'aurons pas à partager avec d'autres activités incompatibles.

Le texte du livre de l'Exode 10 me semble être un appel du Seigneur. On y lit que Moïse s'adressant à Pharaon lui annonça que le peuple d'Israël quitterait l'Égypte : « Nos troupeaux iront avec nous, et il ne restera pas un ongle. » Tout comme Israël, l'oppression dont j'ai été victime me signale qu'il faut quitter les locaux où nous nous réunissons.

Mais pour aller où ?



La première école du dimanche, avec Janine Zumsteg. On reconnaît aussi David Prudente à gauche

5. Hors d'Égypte, mais au désert où Dieu pourvoit

Une anecdote au sujet de notre arrivée à Nyon mérite d'être rapportée. Une fois la décision de déménager à Nyon prise, il faut entamer des démarches pour trouver un logement adapté à nos besoins, et surtout correspondant à notre budget.

Nous nous inscrivons dans plusieurs gérances. L'une d'elles, contactée par téléphone, ne nous donne pas grand espoir en période de pénurie d'objets à louer. La préposée consent tout de même à recueillir nos coordonnées. A l'énoncé de mon nom, elle s'exclame : « Mais vous êtes le pasteur ? Je suis venue assister à un de vos cultes récemment, amenée par une amie... Je vais vous mettre en priorité sur un appartement qui devrait vous convenir ! » C'est ainsi qu'un appartement au Chemin de la Redoute nous est très rapidement attribué pour fin juin 1986. Si on ajoute à cela le fait que cette personne n'a travaillé que trois mois dans la gérance en question, le temps de s'occuper de notre dossier, on ne peut que se dire que « ce que Dieu donne, il l'ordonne » !

On ne peut que constater : « Ce que Dieu donne, Il l'ordonne »... la question d'un lieu de culte mieux adapté à nos besoins, exempt d'une proximité spirituelle malsaine, se fait de plus en plus pressante. Après plusieurs recherches infructueuses, je téléphone à Monsieur Locatelli, syndic de Nyon. Il me signale que les locaux de l'Abri de la Levratte vont être libres. L'Eglise Réformée, locataire des lieux, inaugure leur nouveau centre des « Horizons ». Mais la commune qui détient un droit de préemption, recherche des locaux pour deux départements. Le syndic me conseille d'attendre leur décision.

Après notre déménagement à Nyon, nous passons deux semaines de vacances au Tessin, dans la maison de Madame Dubois, une nouvelle paroissienne. Une lettre du syndic adressée à la gérance signale que la commune renonce à occuper l'Abri. Une copie nous est adressée pour information, alors que nous sommes absents.

C'est là qu'il faut constater que Dieu tient tout dans ses mains, même un oubli d'une tête de linotte comme moi ! Parti en vacances en oubliant tous mes papiers (identité, permis de conduire, etc.), je demande à mes parents, chargés d'arroser les plantes vertes, de me les envoyer au Tessin. Alors que mon père ouvre la porte de notre appartement, le téléphone sonne. Mon père décroche. A l'autre bout du fil, une employée de la gérance, chargée du dossier de l'Abri. Notre candidature étant toujours d'actualité, elle annonce nous envoyer un contrat de location.

A notre retour de vacances, nous nous empressons de le signer avec le président du conseil de l'époque, Francis Vité, et de le renvoyer. L'affaire était dans le sac ! Mais il faut savoir plusieurs éléments, des détails superposés les uns

sur les autres, vont nous rappeler que coïncidences et convergences sont dans la main de Dieu.

L'employée de la gérance en question n'est pas la titulaire du poste, ni la responsable du dossier. Elle remplace une collègue en vacances. A la réception de la lettre du syndic mentionnant que nous en recevons copie pour information, elle interprète la chose comme étant l'ordre du syndic de nous attribuer le contrat. Démarche volontaire du syndic, ou simple coïncidence ? Nous le saurons un jour...

Toujours est-il que lorsque la titulaire du poste rentre de vacances, c'est très contrariée qu'elle prend acte de la situation. Car elle avait monté tout un projet de location répartissant les locaux de l'Abri entre sept associations différentes, chacune jouissant de l'endroit un jour par semaine. Une de ces associations était la secte Baha'i. Le Seigneur souhaite autre chose...

Branle-bas de combat ! Nous quittons le Bâtiment de l'Union ! Ce sera pour le 1^{er} octobre ! Mais une question se pose : pouvons-nous quitter ainsi notre location du Bâtiment de l'Union ? Liliane Charmey, qui avait hérité des archives de l'Église, ayant effectué une recherche, trouve un contrat de location valable dix ans, et échu... le 30 septembre de cette année-là ! Sans le savoir, nous avons signé un nouveau bail à l'échéance de l'ancien contrat ! Coïncidence ? A vous de juger !

Évidemment, ce n'est pas l'idéal, mais au moins nous sommes dans NOS locaux. La salle en L ne nous permet pas de nous voir en totalité. Le prédicateur se tenant au coude du L, peut, lui, contempler son auditoire. Trois salles destinées à l'école du dimanche, borgnes certes, dans la partie abri atomique, nous permet d'assurer un enseignement ciblant les âges différents. J'y ai même installé un petit coin bureau.

Juan Carlos Ortiz, évangéliste et auteur de renommée mondiale a été l'hôte de notre Église le 8 novembre 1987. Considérant la disposition de l'auditoire en L, se forçant à loucher fortement, lâche la boutade suivante : « Maintenant je sais pourquoi le Seigneur m'a donné deux yeux : un pour la gauche l'autre pour la droite ! » Sans doute...

En mai 1987, avec les autres Églises de Nyon, nous tenons une grande mission d'évangélisation sous la « tente Romande », qui en fait est une bulle surpressurisée. Installée dans le pré de la Levratte côté lac, nous tenons des réunions du soir ainsi que des réunions d'animations pour enfants.

« Et le Seigneur ajoutait chaque jour à l'église ceux qui étaient sauvés. » (Actes 2 :47) ... ou à chaque assemblée générale, peut-on dire. Car ce qui caractérise cette période, c'est la croissance de l'assemblée par quelques transferts d'églises certes, mais surtout par ceux qui trouvent en la personne de Jésus-Christ leur Sauveur et Seigneur.

Les offrandes progressant, le pasteur peut être salarié à 100 % dès 1988. Fin de l'année, un joli capital immobilier à 6 chiffres nous permet déjà de rêver à un endroit où nous serons un jour « chez nous ». La gestion parcimonieuse des finances a permis de faire des économies, un des principes fondamentaux que nous avons toujours mis en pratique.

Bientôt nous sommes en mesure de commencer des activités diversifiées : jeunes couples, visiteurs, formation à l'évangélisation, chorale Heureux Comme Ça (née après les réunions pour enfants sous la Tente Romande en 1987).

En 1991, réalisant notre besoin de plus en plus pressant de disposer d'un lieu de culte mieux adapté, agréable et capable d'accueillir les nombreux enfants, nous proposons à la communauté de renoncer à des vacances onéreuses, et de consacrer l'argent ainsi épargné au fonds immobilier. Ce sont plus de 180'000.- qui viennent ainsi gonfler notre capital immobilier.

1992 est une année déterminante pour l'avenir de l'église. C'est en février 1992 que des anciens sont nommés. Ainsi, Marc Stettler, Willy Egger, Angelo Prudente, Luc Maillefer et Gaston Bussy forment le premier corps pastoral avec le pasteur. Dorénavant, notre Église est dirigée par un conseil de direction administratif, et emmenée par un conseil pastoral en charge des affaires spirituelles. Ce qui est toujours le cas aujourd'hui.

C'est aussi à ce moment que nous engageons notre premier pasteur stagiaire en la personne de Michel Junod. Avec son épouse Véronique, ils viennent enrichir la vie de la communauté. Les fidèles apprécient sans doute sa gentillesse, sa capacité d'écoute et son calme. Michel est consacré au ministère le 26 février 1995 au Temple de Nyon.

Et c'est cette année-là que Moacir et Karin Lacerda-Bodmer deviennent membres de notre Église ! Leur temps à Nyon précède leur départ en mission en Amazonie.

Francis Vité, jusqu'alors président du conseil administratif remet son mandat et c'est Armin Weibel qui prend la relève lors de l'assemblée d'octobre 1992. Nous avons constaté que les recettes alimentant le fonds immobilier ont bondi de 135'000.-, une membre possédant un petit appartement l'ayant vendu et versé le produit de la vente pour notre projet immobilier. De plus un couple a mis 100'000.- CHF à disposition sous forme de prêt sans intérêt pour une durée indéterminée.

Dans un chapitre consacré à Madame Solange Horngacher de Châteauevieux, je ferai mention d'un projet immobilier qui, cette année-là, n'a pas abouti. Porteur d'espérance, il doit être abandonné, ce qui a engendré bien des interrogations et des désillusions. Il faut tout reprendre à zéro, et essayer une perte financière importante, consécutive aux frais d'étude à régler malgré tout.

Les années qui suivent sont difficile. Œuvrant à l'unité d'une communauté grandissante, perplexe quant à son avenir dans des locaux devenus vraiment trop petits, c'est une charge qui s'alourdi sur les épaules des responsables in corpore .

De septembre 1995 à juin 1997, nous assurons un culte supplémentaire du samedi soir, afin de pourvoir accueillir chacun. Le problème demeure quant à l'accueil des enfants. la solution « bout de ficelle » consiste à louer une salle au centre « les Horizons ». Ou bien à déplacer les enfants dans des appartements privés, non loin du lieu de culte. Loin d'être idéales, ces solutions n'emportent pas une approbation unanime. Que faire ?

En été 1996, nous avons la joie de nous adjoindre le ministère du pasteur Robin Reeve, qui a servi avec fidélité le Seigneur et la communauté durant douze ans. Avec sa famille (Betty et leur trois enfants) ils sont en bénédiction pour tous. Les remarquables facultés intellectuelles de Robin et le caractère vif et enjoué de Betty charment chacun !

Attendais-je qu'arrive ce renfort dans l'exercice de ma tâche ? Toujours est-il que mon corps signale un trop plein de stress et de fatigue. L'incertitude quant à une perspective acceptable pour de nouveaux locaux ajoute à la tension. En novembre 1996, je souffre d'hyperthyroïdie. Avec un taux 6 fois et demie le taux normal de thyroxine dans le sang, je me suis littéralement consumé : perte de poids, insomnies, angoisses ont signalé le mal. Lequel sera traité par l'ablation chimique de la glande thyroïde, et la prise de l'hormone de substitution à vie. Mais comme toute épreuve, c'est l'occasion de se rapprocher du Seigneur, et de mettre sa vie sous son regard. J'ai l'habitude de dire avec un certain trait d'humour, que les difficultés sont la « laisse télescopique de Dieu » pour nous ramener à lui.

Dans cette période, où nous avons assisté à l'inauguration des splendides et vastes locaux de la nouvelle Fraternelle, je confie à la pastorale des Églises de Réveil mon souci, mon désarroi, voire mon découragement face à nos problèmes de locaux. Le pasteur Willy Droz, sans aucun doute mû par le Saint-Esprit, annonce de la part du Seigneur : « Ne crains pas, car le filet ne se rompra jamais ! »

La commission immobilière me demande cette année-là de décrire un lieu qui serait idéal pour notre Église, selon mon rêve. Voici ce que je dis : « Une salle d'env. 300-400 places, une grande scène pouvant recevoir concerts et spectacles, un pupitre de lumière, une sono 24 pistes et au moins six salles pour l'école du dimanche. » Et nous rigolons bien du coup ! Quelle belle utopie !

Un an plus tard, devant nos recherches infructueuses, nous décidons de consacrer un week-end à la prière et au jeûne au printemps 1997. A l'issue de ce temps, dimanche après-midi, deux fidèles remontant vers leur domicile aperçoivent, à la sortie de la zone artisanale de Duillier, quelques personnes

occupées à installer de grandes pancartes sur la barrière bordant une propriété sur laquelle un vaste bâtiment semble inoccupé. On pouvait lire : « Bâtiment à vendre ou à louer » avec un numéro de téléphone à composer en cas d'intérêt. Le Seigneur aurait-il répondu si vite ?

Lundi 1er décembre - Mardi 2 décembre 1986

Vie locale

Eglise évangélique de Réveil de Nyon

Inauguration et anniversaire

L'inauguration officielle de l'Eglise évangélique de Nyon fut ouverte dimanche par M. Willy Egger, doyen du conseil des anciens. La cérémonie se déroula en présence de nombreux invités : le pasteur Carl Ledune, président de la Fédération des Eglises de Réveil de Suisse romande, le pasteur Jean-Paul Zoëll et M. Adrien Bolay président du conseil de paroisse de l'Eglise réformée, MM. Fernand Creteigny (La Fraternelle), Jean-Paul Jaques (Assemblée de la Grand-Rue), Otto Ringgli (Stadt Mission) et Jean-Claude Vuffray, municipal et président de l'ACEN. Des délégués de toutes les Eglises de Réveil de Suisse romande étaient également présents.

Une agape fraternelle mit un terme à cette cérémonie.

Historique

Après le passage en Suisse romande de l'évangéliste Georges Jeffreys (1936), un désir profond de réveil était né dans plusieurs cœurs. Les archives de la presse locale indiquent qu'une « réunion de réveil » se tiendrait le mardi 11 octobre 1938, organisée par les jeunes « Porte-Flambeaux » désireux de rendre témoignage de leur foi à d'autres jeunes. En 1940, commencèrent des réunions régulières au bâtiment de l'Union, présidées par les pasteurs Robert et Hunziker. Des réunions pour enfants eurent lieu à la chapelle de l'Eglise libre. Le 18 mars 1945, à la demande de Mme Jeanne Cherix, un culte commença à être célébré le dimanche matin.

En juillet 1948 seulement, la petite communauté prit le nom d'Eglise évangélique de Réveil. Les réunions du jeudi soir attirent plus de monde que les cultes. La petite église nyonnaise bénéficia également des ministères des pasteurs Andrist, Dupertuis et Rossel. Son premier pasteur titulaire fut M. Robert Porchet (1966-68), puis le pasteur Gilbert Schwermann lui succéda (1968-73), et durant dix ans, le pasteur Henri Lepczynski exerça son ministère à Nyon. En janvier 1984, le pasteur Jean-François Bussy prit la responsabilité spirituelle de l'Eglise de Nyon (depuis Genève). Il fut nommé par l'Assemblée d'Eglise le 16 juin 1985 et vint s'établir à Nyon avec sa famille une année plus tard.

Claude MARGOT ■

L'Armée du Salut de Nyon, l'Eglise de Fribourg et le pasteur Hunziker (fondateur de l'Eglise de Nyon, retenu en Normandie) ont envoyé un message écrit de félicitations et de communion fraternelle.

Le groupe vocal « Menorah » (Eglise de Genève) chanta trois chants de louanges, accompagné au piano par sa directrice, Mme Danielle Allamand. Après le chant de l'assemblée, le Conseil de l'Eglise locale se réunit autour du pasteur qui prononça la prière de dédicace de ce nouveau lieu de culte. Puis le pasteur Ledune apporta un message au nom des Eglises romandes : « C'est Dieu qui fait croître ! » (1 Corinthiens 3/6). M. J.-C. Vuffray remercia pour l'invitation faite à la Municipalité de Nyon de participer à cette cérémonie et, conformément à Romains 13/1-7, demanda de l'Eglise de prier pour les autorités. Cela est fait sur le champ par un frère.

« Il faut connaître son passé pour forger son avenir », déclara le pasteur Jean-François Bussy, et « continuer à prêcher l'Evangile aux quatre angles : Jésus sauve, Jésus baptise, Jésus guérit, Jésus revient. C'est de ce message que le monde actuel a besoin et c'est ce que nous proclamons ».



Une façade moderne pour les nouveaux locaux. — (photo ol/l. rochat)

6. Solange

Solange Horngacher de Châteauvieux était la fille de feu le baron Horngacher de Châteauvieux (seigneurie de Dardagny) et de la comtesse Claire d'Auriol (seigneurie d'Auriol près de Marseille). Pour la petite histoire, Madame d'Auriol avait été la première personne à Nyon à posséder une voiture automobile qu'elle pilotait elle-même, se mettant régulièrement à disposition du docteur Sauvin lors d'urgences nécessitant un déplacement rapide.

Madame d'Auriol, catholique, est touchée par l'Évangile, alors que son cousin Ernest Pictet de Rochemont lui partage sa foi évangélique. Ernest est un fidèle et courageux collaborateur des Gédéons, distribuant les évangiles édités par l'association aux étudiants, écoles de recrue, hôtels et cabinets médicaux. Il gagne le cœur de Madame d'Auriol, et elle se convertit à Jésus-Christ et passe par les eaux du baptême.

J'ai bien connu Ernest Pictet de Rochemont et Madame Claire d'Auriol. Ernest part emporté par une leucémie et Madame Claire d'Auriol décède à plus de nonante ans peu après, en 1984.

Madame d'Auriol habitait la maison « La Romandie » sise à l'Avenue Cortot jusqu'au début des années 1950. Elle fait construire alors un pavillon à la Route de l'Etraz où elle fait l'acquisition d'un terrain entre la route principale et la rivière l'Asse. La partie supérieure du terrain coûte CHF 2.- le m², et la partie inférieure vers la rivière CHF -.50 le m². C'est en ce temps-là la seule maison le long de cette route, bien avant les autres villas et les immeubles imposants qui la bordent aujourd'hui !

Solange Horngacher, quant à elle, se contente longtemps d'accompagner sa maman âgée dans ses déplacements, notamment lorsqu'elle se rend au culte. Mais elle n'adhère pas à l'évangile du vivant de sa maman. Après le décès de Madame d'Auriol, je visite Solange. Très affectée par la perte de sa maman, elle ne sait que croire ; elle hésite entre retourner au catholicisme sans réelle conviction, et est tentée par la croyance en la réincarnation.

Dans notre Église, Madame Wagner, une dame âgée à la foi forte et active, accomplit discrètement un ministère remarquable. Elle a reçu du Seigneur de visiter les âgés de Nyon, qu'elle sait être en fin de vie, de les conduire aux portes de l'éternité. Ainsi ce sont plus de 60 personnes à qui elle parle du salut, leur fait faire la prière du pénitent et réciter le Notre Père.

Un dimanche matin, alors qu'elle prie comme à son habitude, elle a la conviction que le Seigneur lui propose d'aller visiter Solange Horngacher et de l'inviter à se joindre à elle pour se rendre au culte de la Levratte. Ce qu'elle fait. Solange ne va plus quitter l'Église jusqu'à son décès le 6 mai 2001 dans sa 79^e année.

Dans l'année qui suit son arrivée au sein de notre Église, Solange souhaite passer par les eaux du baptême. Surpris, car ayant constaté son extrême discrétion, je lui pose la question suivante : « Mais Solange, avez-vous compris la raison pour laquelle on se fait baptiser ? » Sa réponse ne laisse planer aucun doute : « J'ai bien compris l'œuvre du Christ pour moi, et y adhère complètement ! » Nous la baptisons le 13 août 1988 et le 2 décembre elle est reçue comme membre de l'Église.

Au lendemain de cette assemblée générale, Solange me fait appeler. Je la trouve souffrante, allongée sur son lit, une lettre à la main. « Je vais mourir, apportez cette lettre au notaire, je souhaite léguer mes biens à l'Église. » Bien évidemment, avant de me rendre chez le notaire, je fais venir le docteur, et en quelques jours Mme Horngacher se remet.

Si vous aviez rencontré Solange dans la rue, vous n'auriez jamais imaginé qui elle était, et qu'elle possède une belle propriété à la Route de l'Etraz. D'une extrême modestie, elle vit très simplement, bien qu'elle pourrait pu vivre autrement. Nous ignorons quelle était sa condition réelle. Mais avec l'établissement de son testament, nous comprenons qu'elle lègue à notre Église sa propriété de la Route de l'Etraz, ainsi qu'une fortune conséquente.

Et cependant... Solange est une dame très cultivée, doublée de capacités artistiques. A l'aise en latin et en russe, elle a une culture phénoménale. Je crois maîtriser assez bien la langue française, mais à son contact j'évolue notablement.

Le notaire, Maître Brunier, m'apprend que notre Église ne bénéficie pas de l'exonération fiscale n'étant pas reconnue « œuvre d'utilité publique ». Il ne peut donc valider ce testament. Seules les Églises de droit public (catholique, réformée, israélite) peuvent bénéficier de cette reconnaissance. Mais qui ne risque rien, n'a rien ! Armé de courage après avoir prié, j'adresse une demande dans ce sens au Département des Finances. Quelques semaines plus tard, je suis contacté par l'avocat-conseil de l'État de Vaud, Maître Rivier. Il me demande de lui fournir quelques documents et me fixe un rendez-vous.

C'est un monsieur âgé, en chaise roulante électrique qui me reçoit, accompagné d'un greffier. Une de ses premières phrases me stupéfie : « Monsieur le pasteur, votre Église est une bonne Église. J'ai lu dans votre confession de foi que vous priez pour les malades avec imposition des mains. N'allons pas quatre chemins : je suis chrétien, je parle en langues, et j'ai même expérimenté récemment qu'il est possible de rire en langues ! ». Imaginez la scène : moi manquant de tomber de ma chaise, et le greffier nous regardant la bouche grande ouverte !!!

De fil en aiguille, il m'apprend qu'il fait partie du conseil du centre chrétien de Gagnières en France et est un ami du pasteur Maurice Ray. Il ajouta : « Voyez

mon état ; je n'en ai plus pour très longtemps. Je vais donner un préavis favorable à l'intention du Grand Conseil, et en général mes préavis sont suivis. »

Inutile de préciser qu'en sortant des bureaux de l'État, je ne marche pas, je vole !

Quelques mois plus tard, soit le 19 avril 1989, nous recevons une longue lettre de 3 pages nous annonçant que nous avons obtenu la reconnaissance fiscale tant convoitée. Nous nous définissons désormais comme une œuvre de pure utilité publique ! L'obtention de ce statut fait jurisprudence et permet à bien d'autres Églises Évangéliques d'obtenir l'exonération fiscale sur tous les revenus, legs ou donations.

Sans s'en rendre compte, Solange Horngacher a été l'instrument de Dieu pour faire avancer une petite partie des affaires du ciel sur cette partie de la terre.

Ayant découvert mon coin bureau borgne tout au fond de l'abri antiatomique de la Levratte, elle met à ma disposition une grande pièce de sa maison avec entrée séparée pour que j'y installe mon bureau, déclarant que dans mon coin confiné de l'Abri, « on n'y mettrait même pas des animaux » !

Désormais considérant que sa propriété est « une terre sainte », Solange souhaite sans tarder la mettre à disposition du Seigneur. C'est pourquoi elle demande que nous étudions un projet de construction d'une salle de réunion sur sa propriété. Ce qui est fait, en confiant l'étude et les plans à un bureau d'architecte de la place. Comme mentionné plus haut, ce projet n'aboutit pas, principalement à cause de l'opposition du voisinage. Nous avons l'obligation de respecter une très ancienne servitude, mais que personne n'avait respecté pourtant autour de la propriété.

Le Seigneur connaissait les raisons qui ont empêché ce projet d'aboutir. Parce qu'Il ne voulait pas que nous passions à côté d'une plus vaste perspective. Cette expérience sonde notre sincère obéissance et notre soumission.

Une fois le projet abandonné, Solange Horngacher, toujours convaincue de la sainteté de sa terre désormais consacrée à Dieu déclare que si ce n'est pas une salle de réunion, ce sera un presbytère à disposition de l'Église et de son pasteur. Elle mandate alors le conseil de l'Église, chargé d'exécuter sa décision.

C'est ainsi qu'en juin 1997 ma famille emménage au 34 b de la Route de l'Etraz. Ce que nous ne savons pas à ce moment-là, c'est que le Seigneur avait un plan bien précis dont les éléments n'allaient pas tarder à se développer.

En 1997, craignant que sa parenté ne conteste son testament en faveur de notre Église, Solange Horngacher contacte son notaire pour établir un acte de donation en notre faveur. Nous verrons plus loin que l'acte de donation nous est parvenu à un moment très précis dont Dieu avait l'agenda. Coïncidences et convergences...

La santé de Solange se détériore et nous l'assistons et prenons soin d'elle. Comme nous l'aurions fait pour un membre de notre famille. Le Seigneur le sait, Lui qui a tout prévu. Aujourd'hui, le corps de Solange repose au cimetière de Nyon. Alors qu'elle chante avec les anges.



7. L'Église à la campagne

La découverte de cet objet « à vendre ou à louer », alors que nous terminons un temps de jeûne et de prière, suscite tout d'abord l'étonnement. Puis l'éventualité de se localiser hors de ville nous apparaît être une très bonne alternative. Pourquoi vouloir absolument rester en ville, où les prix étaient prohibitifs, les objets rares et le parking difficile ? Sans parler des contraintes d'utilisation liées au voisinage...

Après avoir pris contact avec l'agence chargée de la vente, nous visitons cette grande halle. Pour le musicien que je suis, quelques essais acoustiques me convainquent de suite que l'endroit se prête bien à nos activités musicales. Nous réalisons rapidement que ce bâtiment peut correspondre à nos besoins.

L'agence immobilière nous propose un achat à 28 % de la cédule hypothécaire, soit CHF 1,1 million. L'objet était difficilement vendable, car, situé à côté de la station de pompage de la ville de Nyon et sur la nappe phréatique, une loi de protection des eaux s'applique désormais lors d'un changement de propriétaire. Ainsi, aucun artisanat ni industrie ni activité susceptible de générer de la pollution ne peut en faire l'acquisition.

La Banque du Gothard, propriétaire du lieu après une faillite, souhaite se débarrasser de ce qui était pour elle un « actif pourri ». Ce bâtiment a été à l'origine un atelier de taille de diamants, puis une halle d'exposition de voitures de luxe, et enfin un lieu de stockage de meubles.

Détail piquant : l'agence immobilière a déjà signé un contrat de location avec un dancing, le lieu se prêtant très bien aux activités nocturnes. Souhaitant vendre au plus vite, elle préfère payer une dédite aux locataires annoncés.

Notre décision d'achat est vite prise. L'assemblée générale la ratifie le 19 juin 1997. Désormais, on va tailler d'autres « diamants », et danser comme David !

Seulement voilà... malgré le capital économisé, il nous manque quelques CHF 100'000.- qui sont rassemblés par des fidèles galvanisés par la perspective d'achat ! Reste à solliciter de la banque un prêt de 500'000.- pour financer l'aménagement d'un lieu de vie agréable et fonctionnel.

Les premières démarches ne sont pas couronnées de succès. Pour la banque, bien que nos finances soient saines et en progression constante, notre activité ecclésiastique ne constitue pas une sécurité garantissant la pérennité des entrées financières. Nous devons donc signer le contrat d'achat ; mais sans moyens pour pouvoir en financer la transformation.

Que faire ? La congrégation vient de fournir un effort remarquable. C'est justement dans cette semaine précise que nous recevons du notaire et du Registre Foncier un avis et des documents nous notifiant de l'acte de donation

du presbytère que nous occupions Route de l'Etraz 34 b. Comme mentionné plus haut, Solange Horngacher veut ainsi que la chose soit irrévocable et inattaquable. De retour quelques jours plus tard auprès de l'institut bancaire munis des titres de propriété, c'est tout juste si on ne nous déroule le tapis rouge ! Nous pouvons obtenir le montant dont nous avons besoin, la maison d'habitation garantissant l'emprunt hypothécaire.

Le moment d'euphorie passé, il s'agit maintenant de se mettre au travail. Et il y en a ! Les travaux commencent le 15 janvier 1998. Les plans et la surveillance de chantier sont effectués par l'architecte Marc-André Wettstein. Sous la conduite d'Angelo Prudente, chef de chantier, ce sont les bénévoles suivants qui œuvrent au quotidien sans ménager leur peine et leurs heures : Willy Egger, Gaston Bussy, Jacques Suardet, Philippe Wenger, Max Hächler et Gustave Charmey. Le bouquet de chantier a eu lieu le 1^{er} mai, avec un concert des Palata-Singers. Quantité de « petites-mains » apportent leur contribution dans toutes sortes de travaux. Tous les samedis de cette période, nous voyons des familles entières consacrer leur temps libre aux différentes tâches. Mais que de joie à travailler ensemble et à ainsi renforcer les liens fraternels lors des repas pris en commun ! Nous nous sentons un peu comme les Israélites sous Néhémie en train de travailler côte à côte à la reconstruction des murailles de Jérusalem !

Création d'escaliers vers le 1^{er} étage, construction d'une grande estrade et son baptistère, création et installation d'une cuisine, de toilettes, de 8 salles annexes et d'un foyer d'accueil. on imagine aisément les efforts colossaux consentis par une armée motivée et heureuse de contribuer à leur nouveau lieu de vie communautaire !

Aubaine dont le Seigneur est l'auteur, nul doute : nous héritons de tout un matériel usagé certes, mais en bon état de la Télévision Suisse Romande : table de mixage 48 pistes, imposant matériel d'éclairage pour la scène et quantité d'armoires et penderies.

Le samedi 27 juin 1998, nous procédons à l'inauguration du Cèdre, dont le nom fut approuvé en assemblée générale du 18 juin. En présence des autorités communales de Duillier et de Nyon, du préfet Christen, des autorités religieuses des différentes confessions, d'importantes délégations des Églises Évangéliques de Réveil de Suisse et de France, de toute notre Église rassemblée, nous consacrons ce lieu au Seigneur.

Un an et demi plus tôt, la commission immobilière m'avait demandé de décrire ce qui serait un lieu idéal pour accueillir notre assemblée, et nous en avions ri. Le rêve s'accomplissait à la lettre !



Le pasteur et Madame Hunziker visitant le chantier



Philippe Genre avec Gaston Bussy, Angelo Prudente, et Gustave Charmey †



Willy Egger † avec Angelo Prudente, Max Hächler, construction de la scène

8. Une Église, une vision

Nous nous rendons très vite compte que l'inauguration de nouveaux locaux n'est pas une arrivée, mais un nouveau départ. A quoi nous destine le Seigneur, alors que nous disposons dorénavant de vastes locaux fonctionnels ?

Il faut définir la vision, telle que nous la comprenons et la transmettre à l'assemblée. C'est ce à quoi les anciens, constituant le corps pastoral, s'attelle. Voici en grandes lignes, ce qu'il nous a semblé juste de poursuivre :

- une Église au service d'une région
- une Église, lieu de guérison, de compassion et de salut
- une Église centrée sur la Bible, Parole de Dieu
- une Église qui forme ses membres au service et à la mission
- une Église animée par la prière
- une Église tournée vers les jeunes

Poursuivant une ligne enseignée par nos pères en la foi, nous choisissons de vivre une vie spirituelle à l'écoute de l'Esprit Saint, dans une pratique équilibrée et équilibrante des dons de l'Esprit. Nous choisissons de ne pas suivre les modes du temps, les vagues émanant de différents courants mondiaux, mais de nous référer à ce que nous comprenions du message biblique. Alliant foi et bon sens, nous protégeons ainsi la communauté des excès et des dérives qui se constatent à divers endroits.

Évidemment, cela n'a pas l'heur de plaire à quelques personnes, qui choisissent de vivre d'autres expériences ailleurs. Mais dans l'ensemble, unité, foi joyeuse et persévérante caractérisent la vie spirituelle du Cèdre, avec un accent marqué sur l'exposition de la Parole de Dieu.

Reprenons les différents points de la vision telle que nous l'avons discernée :

Une Église au service d'une région

Notre Église, considérant que le peuple de Dieu dans notre région est nombreux dans les différentes sensibilités qu'exprime le christianisme, a dès le début entretenu des rapports fraternels de collaboration et d'entraide. Jésus-Christ en effet reviendra chercher son épouse, pas ses épouses ! J'ai présidé pendant plus de trente ans la Pastorale Nyonnaise, laquelle est composée des responsables des différentes confessions chrétiennes, reconnaissant Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur (Églises Réformée et Catholique, Église de la Fraternelle, Westlake Church, Jeunesse en Mission et notre Église). Ensemble nous avons organisé deux célébrations par an (semaine de l'Unité et célébration patriotique en marge de la fête du 1^{er} août), et exécuté nombre d'actions d'évangélisation et conférences.

Une Église, lieu de guérison, de compassion et de salut

Croyant que l'œuvre salvatrice du Seigneur ne se limite pas au seul pardon des péchés, nous prêchons la restauration du croyant dans sa relation avec Dieu, et la guérison divine par la foi. C'est pourquoi, bien que nous écartant des pratiques excessives de mouvements liés à la théologie de la prospérité, nous n'en croyons pas moins au miraculeux que notre Dieu souverain accorde à ceux qui prient avec foi dans la soumission à sa volonté. De belles réponses à nos prières avec imposition des mains nous encouragent à persévérer dans cette ligne équilibrée.

Une Église centrée sur la Bible, Parole de Dieu

Notre boussole spirituelle est sans conteste la Bible, que nous croyons être la Parole de Dieu intemporelle pour l'être humain. C'est pourquoi nous insistons pour que la prédication soit fondamentalement biblique et invitons à renoncer à l'utiliser comme un moyen pour prouver nos convictions. Ainsi la laisser parler et se conformer à son enseignement est notre devoir. Nous sommes donc fondamentalement bibliques, mais pas fondamentalistes. En effet, nous avons le devoir de remettre le texte dans son contexte socio-culturel afin d'en comprendre le sens pour nous aujourd'hui et dans notre contexte. C'est pourquoi nous refusons d'être légalistes, comprenant qu'il est possible d'en interpréter le sens selon les sensibilités individuelles, bien qu'unis autour de la personne et de l'œuvre de Jésus-Christ. On connaît la recommandation de Saint Augustin : « Pour les choses essentielles, unité, pour les choses secondaires, diversité ; en toutes choses, charité. »

Une Église qui forme ses membres au service

Comprenant que notre rôle n'est pas simplement d'entretenir la foi de nos membres, nous avons enseigné au travers de différentes démarches : cours à l'évangélisation personnelle, de disciples, préparation au baptême, au service dans l'Église, cours Alpha, cours sur les finances selon Dieu, etc. Constatant avec regret que la vie moderne accapare l'essentiel du temps disponible de nos contemporains, les empêchant de suivre régulièrement des activités de semaine, nous avons principalement enseigné au moyen des prédications du dimanche matin. Récemment, l'évolution rapide des moyens de communication par internet nous permet de diversifier notre offre, contribuant ainsi à la formation et la croissance des fidèles.

Une Église animée par la prière

Au début du redémarrage de l'Église, les réunions de prière étaient hebdomadaires et bien suivies. Le besoin de pouvoir se réunir en plus petits groupes géographiquement disséminés s'étant fait sentir, nous avons passé à un système de réunion par quartiers, demandant cependant aux différents groupes de se réunir au Cèdre le premier jeudi de chaque mois. De plus, plusieurs groupes de prière spécifiques se réunissent à différents moments de la semaine : groupes d'hommes, groupes de dames.

Un de nos retraités avait l'habitude de décrire la réunion de prière de la communauté comme étant « la chaudière » de l'Église ; illustrant par là que la prière est bien ce qui communique l'énergie spirituelle nécessaire. Telle est notre conviction.

Une Église tournée vers les jeunes

C'est certainement une des caractéristiques du Cèdre. Nous avons voulu inclure autant que faire se peut la jeune génération dans la vie de l'Église, comprenant qu'elle n'est pas la génération de demain, mais bien celle d'aujourd'hui.

Disposant de locaux vastes et en nombre, nous avons pu perpétuer notre tradition d'accueil des enfants. Le chapitre 10 est consacré aux « Ateliers de la Bible », une activité remarquable « made in Le Cèdre » !

Nous avons initié la jeune génération aux secrets de la technique, disposant d'un impressionnant matériel dès le début de notre arrivée au Cèdre. On était loin du cassetophone de la Levratte et de son duplicateur à 3 exemplaires ! Et ce fut une manière de les fidéliser aux activités du Cèdre.

Après plusieurs années de groupe de jeunes en commun avec l'Église de la Fraternelle, le besoin s'est fait sentir d'offrir à nos jeunes un lieu et un soutien au sein de notre Église. Nous avons donc investi pour créer dans le « galetas » un vaste et confortable local à l'usage presque exclusif du groupe de jeunes Tonus.

Pendant plus de trente ans, le catéchisme des adolescents a été enseigné lors de 5 week-ends annuels. Ce qui permettait de vivre une expérience sur une durée suffisante pour créer une émulation et une cohésion de groupe intéressante. Actuellement, le catéchisme s'enseigne les dimanches matin pendant le culte, alternant « culte des jeunes » et catéchisme animé par une équipe.

Et dorénavant

Il appartient à l'équipe actuelle, les conseils d'anciens et administratif, de continuer à être à l'écoute de la suite à donner à notre communauté. Notamment, il s'agit de comprendre comment le Seigneur nous oriente dans un contexte de rapides changements de société. Le message de l'évangile demeurant toujours le même, la question est de savoir comment le prêcher avec intelligence et efficacité.

Très pratiquement, le défi devant nous est de bien comprendre comment mettre le mieux en valeur le magnifique patrimoine qui nous est confié en gestion par le Seigneur, dans notre tâche de témoins fidèles et courageux. Avant de rechercher ce qui plaît aux gens, il est primordial de chercher ce qui plaît à Dieu.

C'est pourquoi, comprenant que ce n'est pas seulement la responsabilité de quelques hommes et femmes élus au sein de nos conseils, nous sommes tous appelés à prier et à discerner ensemble où le Seigneur veut nous conduire.



Avant



Après

9. Les pasteurs, les anciens du Cèdre, et le conseil administratif

Pasteurs

Notre Église fut au bénéfice de précieux ministères qui apportèrent leur touche singulière et remarquable. Il s'agit ici de leur rendre hommage et d'être reconnaissants au Seigneur pour leur contribution à la belle évolution de notre Église. Le Seigneur nous a bénis et donné du succès par l'intermédiaire de personnes de grandes qualités. Nous comptons parmi elles, autant de pasteurs que de membres actifs dans diverses équipes .

Comme mentionné plus haut, c'est en février 1992 que l'assemblée des membres inscrits (selon les exigences de la loi sur les associations) a nommé des anciens à mes côtés, responsables solidairement de la conduite spirituelle de l'Église. Je me souviens avoir versé d'abondantes larmes à ce moment-là. C'était comme si un énorme poids était enlevé de mes épaules. Désormais je n'étais plus le seul à conduire le « troupeau » que Dieu m'avait confié ; je pouvais m'appuyer sur des hommes de confiance.

Michel et Véronique Junod sont engagés en juillet 1992 à mi-temps, puis à temps complet, en janvier 1993. Michel vient de terminer ses études à l'Institut Biblique et Théologique d'Orvin. Il débute son stage pastoral qui le conduira vers une consécration au ministère en 1995. D'un caractère affable, ami fidèle et dévoué, Michel est un excellent pasteur adjoint. Doté d'une empathie propre à l'écoute, il supplée à ce besoin. Il est collaborateur à mi-temps à la Librairie Chrétienne Carrefour pendant plusieurs années, offrant ainsi, hormis son travail de libraire, une contribution pastorale très utile. En août 2004, il rejoint l'équipe naissante de Compassion Suisse pendant deux ans, et est actuellement éducateur spécialisé en dépendances au Foyer André à La Côte-aux-Fées.

Robin et Betty Reeve arrivent en été 1996 depuis l'EER de La Chaux-de-Fonds. Doué de capacités intellectuelles bien supérieures à la moyenne, Robin nous apporte une richesse biblique et théologique qui permet à la congrégation de pouvoir progresser dans la connaissance et à approfondir sa foi. La pratique des dons spirituels, tant par Robin que par Betty nous enrichit. Amis loyaux et dévoués, c'est avec regret que nous les voyons partir à l'EER de Lausanne et à la Haute École de Théologie de Saint-Légier. Nous ne pouvons que constater l'appel d'enseignant sur la vie de Robin et l'avons béni dans l'exercice de ce ministère précieux.

Gaël et Salomé Marti, après les études de Gaël à l'Institut Biblique et Théologique d'Orvin, viennent nous rejoindre, et Gaël commence un stage pastoral en été 2006. La famille Marti vient habiter la maison Etraz 34, bien rénovée après la réalisation de l'héritage légué par Madame Horngacher. Gaël prouve rapidement être capable de correspondre à l'appel du Seigneur sur sa vie. Après trois ans de stage, il est consacré au ministère le 25 novembre 2009

Après avoir travaillé à nos côtés une année supplémentaire, Gaël et sa famille rejoignent l'Église de Vevey en juillet 2010, où ils servent toujours le Seigneur.

Pierre-Alain Vauclair arrive lors de ce même été 2010, après avoir renoncé à exercer le ministère pastoral pendant plusieurs années, suite à des circonstances personnelles. Soucieux de permettre à un ministère de renaître, réalisant que la grâce de Dieu dépasse nettement celle des hommes, nous appelons Pierre-Alain à nous rejoindre. Le 1^{er} juin 2013, il épouse Fatima. Le couple succède à la famille Marti dans la maison Etraz 34, où il habite toujours. Pierre-Alain, dont les services avisés et généreux ont souvent prouvé l'à propos de son ministère, a su s'attacher le cœur des membres de la communauté.

Notre Église a souhaité très tôt être un lieu de formation pratique en vue d'établir de nouveaux ministères. C'est une des manières par laquelle nous contribuons à la propagation de l'évangile, tant pour notre région que pour la Suisse romande. C'est ainsi que nous nous sommes rapidement mis en recherche d'un stagiaire (dont la dénomination est désormais « assistant pastoral »). Après plusieurs interviews de possibles candidats, nous discernons qu'une coïncidence se double d'une convergence.

Lorsque Elodie et Leonardo Garcia-Monachon décident de rentrer en Suisse pour y fonder leur famille, et apprenant que Leonardo a fait des études de théologie au séminaire baptiste au Brésil au niveau master, nous n'avons pas pris longtemps pour réaliser que le hasard n'existe pas, ou alors il s'agit de l'écrire avec un D majuscule à la fin ! Nous avons donc saisi l'occasion de lui proposer un poste de pasteur adjoint.

Leo, comme il aime à se faire appeler, commence donc un stage pastoral de deux ans en août 2013, et est consacré le 22 novembre 2015. Nous consentons, en commission des vocations et ministères de l'UEER, à valider une année de stage au Brésil, en fonction de son engagement au sein de son Église de base à Sao Paulo. Son épouse Elodie, ayant très à cœur les jeunes et les enfants, forte de ses expériences à Bali et dans une favela de Sao Paulo, ne tarde pas à apporter sa contribution au sein de notre Église.

Conscients du potentiel résidant en lui, nous avons soin de le faire évoluer dans son ministère, discernant son potentiel pour reprendre le rôle de pasteur principal de l'Église.

Toujours désireux de poursuivre notre vocation d'Église formatrice, nous engageons un jeune assistant pastoral, Guy de Bourbon Parme, en août 2020, ayant terminé sa formation à la Haute École de Théologie de Saint-Légier. Actuellement il s'occupe principalement des adolescents et des jeunes, mais avec une exposition aux différentes activités pastorales.

Anciens

C'est donc en 1992, comme mentionné au chapitre 5, que les premiers anciens sont nommés à bulletin secret par l'assemblée générale des membres

inscrits. D'emblée nous considérons les anciens comme des adjoints au ministère pastoral, portant solidairement la responsabilité spirituelle de l'Église au sein du collège pastoral, les tâches administratives et d'organisation de la vie communautaire étant du ressort du conseil administratif.

Les quatre premiers anciens sont Angelo Prudente, Willy Egger, Gaston Bussy et Luc Maillefer, lequel est parti assez rapidement s'établir au sud de la France. Leur succèdent Marc Stettler et Armin Weibel. Armin a assuré auparavant la présidence du conseil administratif à la suite de Francis Vité. C'est Philippe Genre, à la suite d'Armin Weibel, qui est élu à la présidence du conseil administratif, fonction qu'il occupe toujours avec brio.

Heidi Monachon, toujours active parmi nous, est la première femme ancien, pour un mandat de quatre ans, qu'elle remet ensuite en 2016 pour se consacrer à son ministère de relation d'aide et à ses petits-enfants.

David Prudente rejoint le collège pastoral en 2016, et Charles Francano en 2019. Marc Stettler est toujours fidèle au poste et assure ainsi une continuité au sein d'une équipe renouvelée par des forces vives.

Conseil administratif

Vous trouverez en annexe les statuts et la confession de foi de notre Église. Ils décrivent précisément notre fonctionnement, et le rôle des différentes instances, dont le conseil administratif. Comme son libellé l'indique, il gère les affaires courantes de la communauté, ses biens, établit les budgets, organise la vie sociale et veille au bon fonctionnement de la vie d'Église. Le président de ce conseil, actuellement Philippe Genre, préside aussi l'assemblée générale des membres inscrits. Les pasteurs, les anciens, les conseillers sont élus par l'assemblée générale à bulletin secret.

10. Les Ateliers de la Bible

Conscients que les enfants sont « l'Église d'aujourd'hui », et pas seulement celle de demain, nous leur accordons une attention toute particulière. Au Cèdre, nous abordons l'enseignement des enfants d'une toute autre manière que « l'école du dimanche » traditionnelle.

Grâce à la créativité débordante de Karine Delapierre, et à sa consécration exemplaire, un concept tout nouveau voit le jour, les « Ateliers de la Bible » en 2008. Ne ménageant ni son temps, ni sa peine, ni ses moyens, elle met sur pied un programme complet d'enseignement et d'animations diverses, permettant à n'importe quel enseignant des enfants de mettre à profit un programme « clés-en-mains ». Secondée par Olivier son mari, elle met ce concept à disposition de quiconque souhaiterait utiliser un site internet (lesateliersdelabible.com).

Ainsi, avec un groupe de travail et de réflexion, Karine commence ces « Ateliers de la Bible ». Inspiré du « Sunday School Rotation », une nouvelle méthode pratiquée aux USA depuis 1990, ce concept enthousiasme rapidement enfants, moniteurs et parents. Supervisé par les pasteurs qui assurent un enseignement biblique préalable auprès des moniteurs, cet enseignement à haute valeur pédagogique est adopté depuis par plusieurs Églises en francophonie.

Vous trouvez toutes les informations sur cette méthode adaptée en français, complétée par la créativité débordante de Karine, sur le site www.lesateliersdelabible.com. Et même si c'est gratuit, mais il n'est pas interdit de contribuer à sa maintenance et à sa pérennité !

Voici un extrait tiré du site, où Karin explique la motivation sous-tendant cette transformation de l'enseignement et son fonctionnement :

Ayant expérimenté « l'école du dimanche » traditionnelle dans notre église pendant de nombreuses années, nous avons rencontré des problèmes sur la durée, comme :

- *Des moniteurs et des enfants démotivés*
- *Des salles peu attractives*
- *Un apprentissage très scolaire, peu engageant*
- *Des problèmes de discipline*
- *Des moniteurs qui s'épuisent, devant tout assumer (recherche de l'étude de l'histoire, trouver un message à faire passer, une activité après la leçon et le verset biblique à mémoriser).*
- *Des activités de leçons qui se ressemblent dimanche après dimanche*
- *Des versets bibliques non su.*
- *Des enfants qui ne connaissent pas bien la Bible*

Souhaitant disposer d'un nouveau programme différent, une petite équipe de moniteurs et de personnes motivées de notre église partagent, réfléchissent et prient ! Un groupe "Vision" naît (avec : Mark Ali, Stéphane Ecuyer, Robin Reeve, Evelyne Vanuzzo, Béatrice Nghiem et moi-même). Le terrain se prépare au changement. Des méthodes sont trouvées, mais ne correspondent pas entièrement aux buts fixés. Parallèlement, une amie (Véronique Goy-Gabrieli) me parle de sa fille, allant chez un pasteur réformé travaillant avec les enfants, qui leur fait vivre des actions concrètes pour comprendre un message de l'histoire Biblique. Tout cela me motive grandement pour chercher des idées et faire vivre aux enfants la même chose ! Dieu dirige les recherches et me permet de trouver sur internet, dans : "l'enseignement par les arts", une nouvelle méthode aux Etats-Unis, qui va grandement bouleverser notre fonctionnement d'école du dimanche pour mieux rejoindre les enfants : <http://www.rotation.org> ou "Sunday School Rotation" : "la rotation d'ateliers".

Elle vient des Etats-Unis et a commencé en 1990 à Chicago, dans une Eglise Presbytérienne. En 1997, elle met sur pied des ressources, des plans de leçons etc. sur internet, pour les autres communautés américaines qui sont intéressées par ce nouvel enseignement.

Sur les bases de ce modèle, je suis très enthousiaste à créer cette nouvelle approche biblique adaptée pour la francophonie. Le groupe "Vision" étant d'accord d'essayer, les moniteurs acceptent de la tester pendant quelques semaines. Le résultat ne se fait pas attendre : les enfants sont emballés, car ils pratiquent des activités qu'ils aiment. Les moniteurs partagent cet enthousiasme, ils choisissent des ateliers selon leurs dons.

Nous aménageons les salles accueillant les ateliers de manière à conceptualiser et contextualiser au maximum l'enseignement biblique et faciliter les activités. Christiane Junod et Maja Schmidt sont les artistes qui ont embelli ces salles de leurs peintures.



11. La musique dans notre Église

La louange

Une des caractéristiques des Églises Évangéliques, c'est la dynamique musicale qui les anime et en fait un des attraits.

Une forte orientation artistique et musicale marque l'histoire de l'Église. C'est un fait assez souvent vérifié : les spécificités d'un ministère attirent souvent des semblables. Il n'est pas étonnant que notre Église ait permis à d'autres musiciens, amateurs de louange, et pléthore de chanteurs, de trouver leur lieu privilégié.

Dans les années 80 et 90, le groupe Harmony a été un chœur de jeunes de renommée, dont les nombreux concerts en Suisse, en France et en Belgique ont suscité bien des vocations musicales. Issu à la base du groupe de jeunes de l'EER de Genève, ce groupe a migré sur Nyon. L'impact spirituel et musical sur les membres du groupe est indéniable : plusieurs ont trouvé leur propre appel et ont pu ainsi développer des talents naissants.

Dans le sillage de la Convention de Pâques au Palais de Beaulieu en 1993, un nouveau groupe de louange s'est créé : Ton Peuple Te Loue, qui, sauf pandémie, existe toujours ! Cinq CD ont été édités, dont 4 enregistrés au Cèdre. La vision a été de rassembler tous ceux qui avaient à cœur de chanter pour la gloire de Dieu, et de pratiquer leur instrument. Leurs capacités musicales n'ont pas été un critère primordial pour participer. Chacun apporte au Seigneur ce qu'il a reçu, et Dieu fait fructifier. Et de belles réalisations en ont été le produit !

N'étant pas un musicien chanteur qui aime se produire en soliste j'ai perçu mon rôle comme étant celui d'un fédérateur. Si aujourd'hui, pandémie oblige, il a fallu se résoudre à conduire des temps de louange en solo, ce sera cependant une joie de pouvoir à nouveau associer un groupe de chanteurs et de musiciens!

Nos chants ont été édités dans plusieurs recueils : Jeunesse en Mission, Reflets, Souffle, Alléluia (réformé), plusieurs recueils catholiques charismatiques. Un chant « Béni sois-tu Seigneur de l'univers » a trouvé sa place dans le recueil du Methodist Word Council aux USA, et figure en anglais et en français...

Notre Église possède donc une culture musicale qui s'est transmise et continue à se transmettre. D'excellents compositeurs ont émergé : Charles Francano, Armin Weibel entre autres. Dimanche après dimanche, vous bénéficiez des différents talents qui nous conduisent aux pieds du Seigneur, des « ministères du Trône », en quelque sorte.

Le chœur d'enfants Heureux Comme Ça

Suite à la campagne d'évangélisation sous tente à la Levratte en 1987, pendant laquelle nous avons animé des réunions pour enfants, nous avons

commencé un club d'enfants dans nos locaux, duquel naîtra un an plus tard le chœur d'enfants.

Nous avons pris la juste habitude d'accueillir les enfants au début de nos cultes. Le message est clair : les enfants, l'Église d'aujourd'hui, doivent être accueillis aussi bien que les adultes. Nous devons entretenir ce moment privilégié qui nous permet de chanter avec eux, de les bénir, avant de les envoyer dans leurs salles pour le « culte des enfants ».

Bientôt à court de répertoires intéressants à chanter dans notre contexte, je me suis mis à composer pour les enfants. Il me semble primordial de pouvoir leur transmettre les valeurs de l'évangile au moyen de textes adaptés à l'enfance, accompagnés de mélodies entraînantes et faciles à mémoriser.

Alors qu'il visite l'un de nos cultes, le directeur de SAM-Productions m'encourage à éditer ces chants, qui, selon lui, méritent d'être diffusés. Après avoir hésité un an, je réunis les enfants de notre communauté, et ceux du club d'enfants qui le veulent, et je prépare un enregistrement. Feu Hernan Hidalgo en assure les arrangements, et nous enregistrons dans les locaux de la Protection Civile du Chemin d'Eysins.

L'entreprise est un succès, et lors du concert d'inauguration, parents et enfants manifestent le souhait de pouvoir continuer à chanter. Le chœur d'enfants « Heureux Comme Ça » est né ! Nombre d'aides m'ont secondé dans cette activité : Liliane Vullioud, Marguerite Sprunger, Max et Hanna Hächler, Colette Genre, Sophie de Mestral, Andreia Perret, et Odile Simonin (record de fidélité !). J'en oublie sans doute...

9 CD sont enregistrés, tous arrangés par le regretté Hernan Hidalgo †, hormis quelques chants du numéro 9 arrangés par Wesley Semé, candidat finaliste du télécrochet The Voice en France. Une bonne douzaine de nos chants sont édités dans le JEM-Kids.

Après 32 ans d'activité, la pandémie du Corona virus impose un arrêt à cette activité, qui, nous l'espérons pourra reprendre une fois la situation normalisée.



12. Quand l'école fait partie du plan de Dieu...

Le plus improbable des scénarii s'impose à moi en 1999, quand je reçois un coup de fil de la directrice de l'école secondaire de Nyon-Marens. Elle sollicite mon aide pour occuper quelques heures d'enseignement laissées vacantes par un professeur en maladie longue durée. La branche à enseigner ? Je vous le donne en mille : l'histoire biblique !

Croyant au début devoir assurer temporairement ce remplacement, je constate rapidement, lors de la réception des papiers officiels de l'état, que je suis engagé pour l'année scolaire. A la fin de celle-ci, je suis sollicité par le conseil de direction me demandant d'envisager de continuer à enseigner et me confiant la totalité des heures d'histoire biblique. Ce que j'ai fait jusqu'en 2015, quand cette branche est supprimée du plan d'étude vaudois suite à l'harmonisation de l'enseignement intercantonal.

On me confie aussi la direction du chœur de l'établissement, puis dès 2015 jusqu'en 2018 l'enseignement de la musique. Étonnamment, je constate avoir plus de liberté à partager ce que les chants choisis représentent pour moi dans mes cours de musique – branche bien moins sensible – que dans les leçons d'histoire biblique. Puisant dans le répertoire sacré des livres de chants et dans mes compositions, j'explique toujours à mes élèves l'arrière-plan de ce que nous chantons. A la période de Noël nous préparons plusieurs concerts au sein de l'école. Je suis ému de constater que beaucoup d'élèves écoutaient alors l'histoire de Noël la bouche ouverte d'étonnement, découvrant la vraie version ! Je consacre donc un tiers de mon temps de travail à l'instruction publique, tout en continuant mon engagement pastoral pleinement cependant. Ce qui soulage les finances de l'Église en conséquence. Sans aucun doute, la direction des établissements scolaires de Nyon, n'imaginait pas que c'est le Seigneur qui m'envoyait dans ce milieu stratégique.

Mais je comprends vite que je n'y suis pas par hasard, ou alors le hasard s'écrit avec un grand D, comme dit précédemment...

Le matériel d'enseignement de l'histoire biblique traite de deux sujets : l'évangile de Luc et les Actes des apôtres. Je ne peux imaginer thèmes et matériel d'enseignement plus adaptés ! Tout en respectant le cadre et le devoir de distance, j'ai cependant toute liberté d'enseigner comme je l'entends. Sans aucunement inciter les élèves à croire, n'enseignant pas de catéchisme, je constate que la simple rencontre des jeunes avec les histoires bibliques éveille leur intérêt, et même les touche profondément. Du reste, quelques jeunes actifs dans notre communauté sont de mes anciens élèves !

1200 Nouveaux Testaments, mis à disposition gratuitement par l'association des Gédéons sont distribués. Les membres de notre Église financent

même 65 Bibles de l'Aventure une certaine année, suite au souhait exprimé par les élèves.

Quelques phrases entendues pendant les cours :

- « Monsieur, vous croyez, vous ? »
- « Et vous, vous priez ? Comment vous priez ? Ça marche ? »
- « Est-ce qu'on peut dire le Notre Père tous ensemble ? »
- « Monsieur, maintenant j'y crois ! »
- « Pourquoi on n'a que le Nouveau Testament ? On ne pourrait pas avoir aussi le vieux ? »
- « Monsieur, j'ai essayé la prière, et ben, ça marche ! »
- « Monsieur, est-ce qu'on peut vous dire « tu » ? Juste pendant une heure ? »

J'ai toute liberté d'enseigner mes chants au chœur d'établissement, ainsi que dans mes classes de chant, et en 2011, nous enregistrons un CD. Ce chœur d'école reçoit plusieurs distinctions dans différents « Girons » des chœurs en Suisse Romande, et lors de la grande fête des chorales à Echallens en 2016.

Au chapitre 3, je mentionne l'épisode de l'appel au ministère au cours duquel, le prédicateur m'a prophétisé un service d'enseignement. Il prit ma main droite, y plaça une Bible et m'enjoignit son étude.

Jamais je n'aurais pensé que le plein accomplissement de cette prophétie va s'accomplir au sein de l'école dans laquelle j'ai étudié adolescent. Et retournement de l'histoire, j'y avais souffert pour ma foi, encourageant moqueries et quolibets. Le Seigneur m'y a renvoyé, et dans cette revanche d'amour, il parachevait une guérison intérieure tout en me confiant une mission.

Je ne sais pas ce que les 1200 Nouveaux Testaments et les 65 bibles sont devenus. Mais nous savons que la parole de Dieu ne retourne pas à lui sans effet. (Esaïe 55 :11) Notre Église m'a porté dans la prière me permettant d'affronter tous les défis rencontrés. Je tiens à remercier ici tous les intercesseurs qui ont soutenu ce que j'appellerais « mon ministère à l'école ».

13. Compassion

Quiconque entre dans la grande salle du culte, aura remarqué un stand avec présentoir, flanqué de deux bannières sur lesquelles de nombreux enfants souriants semblent vous inviter à vous arrêter. Ces enfants sont parrainés par des membres du Cèdre au travers l'ONG chrétienne Compassion.

Quand Philippe Mermod, directeur de la toute nouvelle antenne de Compassion Suisse, sollicite mon aide pour faire partie du comité en 2003, je consens à offrir ma contribution pendant un an. Ce que j'ignore, c'est que lorsque vous entrez en contact avec un ministère aussi proche du cœur de Jésus, il vous prend le cœur et vous change de l'intérieur. Participant à un voyage de sensibilisation et d'audit en Ouganda en 2004, je réalise la valeur de cette mission, son programme remarquable, sa rigueur de travail, sa transparence et sa redevabilité.

Voici les valeurs fondamentales de Compassion International, centrée sur Christ, vouée au service de l'Église en faveur des enfants :

- L'intégrité
- L'excellence
- La bonne gestion
- La dignité
- Le discernement

Lorsque nous secourons les enfants dans l'extrême pauvreté au nom de Jésus, nous les amenons au Seigneur et obéissons à son ordre : « Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas ; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. » (Luc 18 :16)

Dès lors, je souhaite que notre Église devienne partenaire de ce ministère et invite nos membres et amis à s'engager aux côtés d'un enfant en le parrainant. (CHF 42.- par mois, ou CHF 50.- par mois pour la version Plus). Au travers des bureaux de Compassion, le parrain peut entrer en contact avec son filleul en lui écrivant régulièrement, et s'il en a la possibilité, il peut le visiter.

Actuellement, pas loin d'une centaine d'enfants sont parrainés par les fidèles du Cèdre ! En partenariat avec l'UEER, nous soutenons un CSP (Child Survival Program), à Port-au-Prince (Haïti), qui protège la mère et l'enfant à naître ainsi que les tout-petits. Lorsque la situation sanitaire le permettait encore, nous avons organisé des repas de soutien à l'issue des cultes pour aider au financement de ce centre. Nous le referons certainement !

En 2004, je suis appelé à reprendre la direction du directoire de Compassion Suisse, et en 2008, je suis élu au directoire de Compassion International aux États-Unis. J'y exerce la fonction de directeur et de pasteur de la direction.

Prendre soin des plus pauvres des petits que Jésus aime, en son nom, c'est assurément être approuvé du Seigneur et béni en retour. Seulement, nous ne le faisons pas dans ce but, mais tout simplement pour obéir à l'invitation de Jésus citée plus haut. « Celui qui a pitié du pauvre prête à l'Éternel qui lui rendra selon son œuvre. » (Proverbes 19 :17)

Que notre Église pérennise son ministère auprès de ces petits et le promeuve, et ainsi contribue à l'avancement du Royaume de Dieu dans les pays en voie de développement !

www.compassion.ch est le site à votre disposition ! On ne peut pas changer le monde, mais on peut changer le monde d'un enfant, et de ses proches !



14. L'Église de Gex

Impossible de conter l'histoire de l'EER de Nyon, sans parler de notre petite « sœur » en Pays de Gex !

Dès 1990, une vingtaine de fidèles passaient la frontière pour venir adorer Dieu en Suisse. Ce qui reflétait l'état de pauvreté spirituelle de la France voisine. La question se posait alors de savoir si le Seigneur ne nous orientait pas vers une implantation d'Eglise du côté français. Ceci d'autant plus que nous sommes très à l'étroit dans les locaux de la Levratte.

Convergences et coïncidences... Quelques amis de l'EER de Genève ayant entendu parler de la réflexion en cours, manifestent leur intérêt à s'associer à ce projet naissant. Un jeune étudiant français terminant ses études à l'IBETO avec lequel je m'étais lié d'amitié, Mike Delville, cherche une place de stage pastoral auprès d'une de nos Églises.

C'est ainsi que nous débutons des réunions et des cultes en 1991. La mairie de Gex nous met gracieusement à disposition des locaux au centre associatif situé à côté du camping.

Rapidement nous voyons s'ajouter quelques croyant du Pays de Gex, en recherche d'une Église charismatique. Certains sont toujours là, mais d'autres ne font que passer.

Mike Delville est consacré au ministère en 1994 et reste au service de l'Église de Gex jusqu'en 1999. Il est le serviteur dévoué, admirablement secondé par son épouse Carole, femme consacrée et discrète. Le pasteur Daniel Thévenet lui succède en 2001 et sert l'église jusqu'en 2011. La communauté reste sans pasteur attiré pendant 3 ans jusqu'à l'arrivée de Yann Fontaine en 2014. Après un stage d'une année, il est consacré au ministère pastoral en même temps que Leonardo Garcia. Il repart pour l'Espagne en 2019, où il commence un ministère au sein d'une petite communauté.

L'Église reste sans pasteur jusqu'en septembre 2020. Moacir Baia Lacerda, rentré du Brésil en Suisse avec sa famille accepte de reprendre la responsabilité pastorale à mi-temps, en collaboration avec l'équipe pastorale de Nyon. Sa nature chaleureuse et empathique est spontanément adoptée par les fidèles. Il faut admettre que la petite communauté a sans doute subi les aléas des changements successifs au niveau pastoral. Moacir contribue à fortifier les fidèles dans la foi et exerce un ministère d'encouragement dont la communauté a besoin.

Autant que faire se pouvait, je continue, au cours des années, à assister nos remarquables fidèles qui ont porté leur communauté contre vents et marées. C'est ici l'occasion de leur rendre un hommage clair et souligner la constance et la fidélité du conseil et des anciens de l'Église.

Le besoin à court terme est de trouver un nouveau lieu de culte, assez vaste pour permettre un meilleur accueil et proposer des activités pour les enfants. Dieu étant le Seigneur de l'impossible, nos prières accompagnent les frères et sœurs de Gex !

14. Convergences et coïncidences

J'ai parfois décrit l'action providentielle et ponctuelle de Dieu comme étant un fil rouge à discerner tout au long de notre cheminement pendant ces 36 dernières années.

Lorsqu'il s'agit de comprendre quelle est la volonté de Dieu, certains, faisant l'économie de l'écoute personnelle et de l'usage de leur bon sens, s'appuient sur des révélations prophétiques sollicitées auprès de ministères spécialisés. Tel ne fut pas notre cas, et ne sera pas dans le futur.

Nous avons par contre expérimenté la main de Dieu nous conduisant sûrement au travers des circonstances de la vie de la communauté. En gros, nous avons généralement agi ainsi : nous avons fait connaître nos besoins à Dieu, nous avons fait confiance et nous avons tenté de discerner **ensemble** ce qu'il y avait lieu de décider, choisir, exécuter. Et nous avons saisi les opportunités qui s'offraient à nous en nous y engageant courageusement. Nous avons toujours, dans ces processus de discernement, veillé à préserver l'unité et l'harmonie.

Ainsi, nous avons bénéficié des circonstances favorables dans lesquelles le Seigneur nous a conduits. Lorsque les choses semblaient nous emmener dans une direction ou une autre, nous nous y sommes engagés, un peu à la manière d'Israël au désert, suivant la nuée de jour et la colonne de feu la nuit.

Convergences et coïncidences ? Oui, on peut les voir dans les faits providentiels intervenus dans notre cheminement. Jugez plutôt :

- Une hospitalisation à Nyon plutôt qu'à Genève, à côté de cet homme me parlant de la part du Seigneur
- Ce téléphone à une employée de gérance ayant participé à l'un de nos cultes, et employée là, juste le temps de nous faire un contrat de location providentiel
- Un téléphone au syndic de Nyon, au moment où celui-ci devait prendre une décision au sujet de l'usage des locaux de la Levratte
- Sa réponse à la gérance de ce lieu lors des vacances de la titulaire du poste, générant une erreur d'interprétation, aboutissant à une proposition de contrat
- L'oubli de mes papiers lors de notre départ en vacances, permettant à mon père d'être à ma porte alors que le téléphone de la gérance sonnait, et confirmer notre intérêt pour la location de la Levratte
- Découvrir, après la signature du nouveau contrat pour le 1^{er} octobre, que l'ancien contrat de 10 ans au Bâtiment de l'Union, dont personne ne se souvenait, était échu le 30 septembre de cette année-là...

- Grâce au testament de Solange Horngacher, entreprendre des démarches en vue de la reconnaissance d'utilité publique, et voir notre dossier traité par l'avocat-conseil de l'État, un chrétien engagé, à quelques semaines de la fin de son mandat, qui va recommander l'acceptation par le Grand Conseil de ce statut en faveur de notre Église.
- A l'issue de notre week-end de jeûne et de prière, découvrir, par l'intermédiaire de deux fidèles rentrant chez eux, l'existence du site de Duillier. Un hasard ?
- Suite au refus du prêt bancaire pour les transformations du site de Duillier, voir un acte de donation de la propriété de l'Etraz 34 b en faveur de notre Église nous parvenir 2 jours après, et nous permettre d'obtenir le financement nécessaire.
- Et on pourrait citer encore bien des circonstances où la main souveraine du Seigneur a fait que convergences et coïncidences, prévision et provision divines nous ont conduits jusqu'à ce jour.

Ce qui me fait dire qu'il faut bien plus de foi pour être athée, que pour reconnaître que Dieu existe et qu'il agit !

Le défi pour l'équipe responsable de l'Église aujourd'hui, est de ne pas se reposer sur un acquis, mais de poursuivre sa vocation. De rester à l'écoute de ce que Dieu veut pour elle. De tourner le dos aux modes, aux enseignements portant des vérités à l'extrême, des pratiques extravagantes. Nous en avons vu les effets négatifs sur l'Église en général. Nous n'avons pas permis à ces choses de s'introduire chez nous et nous nous en félicitons. Ainsi, les fidèles du Cèdre en ont été préservés. Qu'ils le soient encore longtemps !

D'où l'extrême importance de prier pour ceux qui ont la charge des âmes, et de l'administration des biens que Dieu nous confie. C'est ainsi s'assurer que coïncidences et convergences continueront à nous démontrer la grâce du Seigneur à notre égard.

15. Conclusion

En terminant ce « regard dans le rétroviseur », je suis tout à la fois ému et reconnaissant du chemin parcouru et de la grâce de Dieu sur ma vie, et surtout sur celle de l'Église Évangélique de Réveil de Nyon.

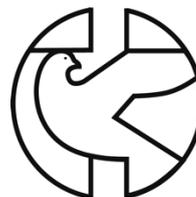
J'éprouve aussi du regret de ne pas avoir pu faire plus et mieux. Mais vu que le Psaume 103 :2 nous exhorte à n'oublier aucun des bienfaits de l'Éternel, il faut se contenter de livrer mes sentiments mitigés au pied de la croix de Jésus, et s'efforcer de reconnaître comme l'a fait Jérémie, que « les bontés de l'Éternel se renouvellent chaque matin », et reconnaître sa fidélité. (Lamentations de Jérémie 3 :22)

Et bien sûr que la nostalgie des temps passés m'assaille de temps en temps. J'ai aimé servir le Seigneur et l'Église, et n'ai pas eu de sentiment de lassitude dans le service. Je n'ai compté ni les jours, ni les mois, ni les années ; en quelque sorte la retraite m'a attrapé par surprise, quand bien même la raison me l'avait indiqué bien à l'avance.

Aujourd'hui d'autres responsabilités m'appellent, ce qui prouve que la retraite, lorsque l'on sert le Seigneur, est un concept relatif.

JFB, mai 2021

Annexe 1 : Statuts de l'Église Évangélique de Réveil



Statuts de l'Église Évangélique de Réveil de Nyon

Titre premier : constitution - nom - objet - siège - durée

Article 1

Sous la dénomination “**Église Évangélique de Réveil**”, il est constitué une association culturelle organisée corporativement et jouissant de la personnalité qui est régie par les présents statuts et, pour tous les cas qui n’y seraient pas prévus, par les articles 60 et suivants du Code Civil suisse.

Le siège de cette association est à Nyon et sa durée est illimitée.

Article 2

L’association a pour but :

- 1) d’assurer la célébration du culte évangélique;
- 2) de maintenir et de propager les doctrines énoncées dans la “Confession de foi” annexée aux présents statuts;
- 3) de promouvoir, enseigner et favoriser l’art et la culture dans la région de Nyon
- 4) de pourvoir aux frais nécessités par ce triple objet.

Titre deuxième : membres - obligations - privilèges

Article 3

Pour être accepté dans l’association, il faut être né de nouveau, avoir confessé sa foi en passant par les eaux du baptême, adhérer aux présents statuts, à l’annexe des présents statuts, à la “Confession de foi” et être accepté par l’Assemblée générale après recommandation du Conseil d’Église.

L'association pourra tenir un registre de ses membres.

Un membre inscrit qui ne peut pas venir aux Assemblées Générales sur une longue durée et pour des raisons valables (âge avancé, engagement missionnaire à l'étranger, etc.) sera considéré comme "membre en congé" : la seule différence de statut d'avec celui de membre inscrit résidera dans le fait qu'il ne sera pas comptabilisé dans le calcul du quorum évoqué à l'Art. 9.

Tout membre remplissant les conditions de "membre en congé" peut expressément demander de conserver son statut de membre inscrit.

Article 4

La qualité de membre se perd :

- 1) par démission;
- 2) par exclusion, après décision de l'Assemblée générale;
- 3) par dissolution de l'association.
- 4) par absence injustifiée aux cultes plus de 4 mois.

Article 5

Chaque membre a le droit, en tout temps, de se retirer de l'association. Il doit donner sa démission, motivée, par écrit (voir note 1).

Article 6

Les membres sont exonérés de toute responsabilité quant aux engagements financiers de l'association, lesquels sont uniquement garantis par les biens sociaux.

Article 7

Ceux qui sont considérés comme membres de la congrégation ont droit :

- a) par préférence, au plein ministère des pasteurs et des anciens ;
- b) à la présentation de leurs enfants à Dieu par la prière du pasteur, des anciens et de l'Église ;
- c) à l'instruction religieuse de leurs enfants ; et, pour eux-mêmes, à l'instruction particulière donnée aux adultes ;
- d) à la bénédiction de leur mariage ;
- e) à la cérémonie religieuse lors de leur enterrement.

Titre troisième : organes de l'association

Article 8

Les organes de l'association sont :

- a) l'Assemblée générale;
- b) le Conseil de Direction,
- c) les commissaires vérificateurs des comptes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Article 9

L'Assemblée générale est convoquée par les soins du Conseil de Direction au moins une fois par année et aussi souvent que les circonstances l'exigent.

Dans la règle, l'Assemblée générale est présidée par le président ou, à défaut, par le vice-président du Conseil.

Le Conseil de Direction est tenu de faire convoquer l'Assemblée générale qui aura lieu dans le délai d'une semaine, lorsque la demande en sera faite par le cinquième au moins des membres, sur la demande écrite et motivée de ces derniers.

Les convocations à l'Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire doivent être adressées cinq jours à l'avance au moyen d'une convocation écrite contenant l'ordre du jour.

L'Assemblée générale dresse un procès-verbal de chaque séance, lequel sera signé par le président et le secrétaire de séance.

Les décisions ne peuvent être prises que si un quorum de 50% des membres inscrits, présents ou représentés par une procuration selon les clauses de l'Art. 9b, est réuni.

Les membres en congé, tels que le définit l'Art 3, ne sont pas comptabilisés dans le calcul de ce quorum.

Article 9b

Un membre inscrit, qui n'a pas le statut de membre en congé défini par l'Art 3, peut donner procuration à un - et un seul - autre membre inscrit présent à l'Assemblée générale, aux conditions suivantes :

La procuration, datée et signée, devra porter en sus les données suivantes : prénom et nom du signataire ; prénom et nom du membre qui a sa procuration ; l'Assemblée générale particulière à laquelle s'applique la procuration.

Les procurations doivent être remises au président au début de l'Assemblée générale.

Une procuration ne s'applique qu'aux Assemblées générales d'un jour donné.

Un membre ne peut être porteur que d'une seule procuration

Article 10

Rentrent dans les attributions de l'Assemblée générale :

- a) la nomination des pasteurs et des anciens ;
- b) la nomination de services et de ministères adjoints aux pasteurs et anciens.
- c) la révision des statuts ;
- d) l'élection des membres du Conseil de Direction ;
- e) l'élection des commissaires vérificateurs ;
- f) la décharge à donner au Conseil de Direction ;
- g) l'adoption de la rédaction de la "confession de foi" et les modifications éventuelles y relatives ; tout ce qui concerne l'adoption ou la discussion des principes mêmes de l'association ;
- h) la création de toutes caisses auxiliaires, fonds d'entraides, etc.
- i) l'acceptation du budget de fonctionnement de l'association.
- j) l'acceptation ou l'exclusion des membres de l'association, selon les Art 3 et 4, point 2.

CONSEIL DE DIRECTION

Article 11

L'association est administrée par un Conseil de Direction d'au moins cinq membres ; ces membres sont élus par l'Assemblée générale pour quatre ans et à la majorité des membres présents ou représentés par procuration, à condition que les suffrages positifs atteignent au moins les deux tiers du total des suffrages positifs et négatifs, sans tenir compte des abstentions ni des votes nuls.

Le Conseil élit son président et son vice-président et se répartit les autres charges.

Les pasteurs et ministères adjoints participent au Conseil avec droit de vote. C'est à eux qu'incombe la responsabilité spirituelle de l'Église, qu'ils exercent solidairement avec le collège des anciens qu'ils président.

Les membres du Conseil de Direction sont rééligibles.

En cas de vacance d'un membre par démission, décès ou absence prolongée, réduisant le Conseil à moins de cinq membres, le Conseil convoquera dans les trois mois l'Assemblée générale de l'association pour procéder au remplacement du siège vacant. Le mandat du nouvel élu ne comprendra que le temps restant à courir jusqu'à l'achèvement du mandat de son prédécesseur.

Les membres du Conseil s'engagent formellement à remplir leur mandat en toute conscience.

Article 12

Le Conseil se réunit chaque fois que les affaires de l'Église l'exigent.

Il recueille des fonds, liquide les affaires courantes, prépare les rapports pour l'Assemblée générale et exécute les décisions de cette dernière.

Article 13

Le Conseil de Direction prend ses décisions à la majorité des voix des membres présents ; en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

L'association est engagée par la signature collective à deux du président et d'un pasteur, après décision de l'Assemblée générale.

COMMISSAIRES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Article 14

L'Assemblée générale nomme chaque année deux commissaires et deux suppléants qui soumettent leur rapport à la dite assemblée.

Les vérificateurs sont toujours pris parmi les membres en dehors du Conseil.

Article 15

Les fonctions des membres du Conseil de Direction et des commissaires vérificateurs ne sont pas rémunérées.

Titre quatrième : nomination des pasteurs et des anciens

Article 16

a) Les anciens, les pasteurs, les ministères adjoints et le Conseil présenteront les candidats au pastorat, à l'anciennat et aux services adjoints à l'Assemblée générale.

b) Les candidats à la charge d'anciens doivent se conformer aux conditions de l'article 3, cité précédemment.

Ils sont nommés, après un stage de six mois, par un vote de l'Assemblée générale à la majorité des membres présents ou représentés par procuration et à condition que les suffrages positifs atteignent au moins 80% du total des suffrages positifs et négatifs, sans tenir compte des abstentions ni des votes nuls.

Ils sont élus pour un mandat renouvelable de 4 ans.

Article 17

Au cas où un pasteur ou un ancien ne se conformerait pas à ses engagements ou si sa vie et sa foi n'étaient pas en accord avec la "confession de foi", il pourrait être révoqué par un vote de l'Assemblée générale à la majorité des membres présents ou représentés par procuration et à condition que les suffrages positifs atteignent au moins deux tiers du total des suffrages positifs et négatifs, sans tenir compte des abstentions ni des votes nuls.

Article 18

En cas de nomination d'un nouveau pasteur, le Conseil d'Église, sous la direction de son président ou de son vice-président, assurera la responsabilité spirituelle de l'Église et gèrera les affaires pendant la période s'étendant du départ de l'ancien pasteur à la nomination du nouveau.

Le nouveau pasteur fait partie du Conseil de Direction.

Article 19

Le salaire du pasteur est déterminé par le Conseil selon les disponibilités de la caisse.

La fonction d'ancien n'est, en principe, pas rémunérée, à moins que sa tâche ne demande un engagement impliquant un moyen de subsistance. Il est, dans ce cas, considéré comme adjoint au ministère (voir article 10 b), et sa nomination sera soumise à un vote. Il sera rétribué selon les principes appliqués au pasteur.

Titre cinquième : cotisations des membres

Article 20

L'association ne fixe aucune cotisation. Elle couvre ses frais par les offrandes de ses membres, par des donations ou des legs (voir note 2).

Titre sixième : dissolution et liquidation de l'association

Article 21

La dissolution et la liquidation de l'association doivent être prononcées par l'Assemblée générale et par les deux tiers de ses membres inscrits.

Article 22

L'actif disponible est attribué en premier lieu au paiement des dépenses courantes de l'association, éventuellement à celui des frais de liquidation.

En cas de dissolution de l'association, l'actif social restant après paiement de tous les engagements de l'association ne pourra en aucun cas faire retour aux fondateurs ou aux membres, mais sera remis à une œuvre (association ou fondation) poursuivant un but analogue, en priorité à d'autres Églises Évangéliques de Réveil vaudoises.

Les présents statuts ont été adoptés en Conseil d'Église constitutif, à Nyon, le 25 octobre 1965.

Les modifications des articles 20 (titre cinquième) et 22 (titre sixième) ont été adoptées par l'Assemblée générale extraordinaire du dimanche 19 mars 1989. Les modifications des articles 3, 4, 6, 7 (titre deuxième), 8, 9, 10, 11, 13 (titre troisième), 16, 17 (titre cinquième) et 22 (titre sixième), ainsi que l'adjonction de l'article 9b ont été adoptées en Assemblée générale, le jeudi 16 septembre 1999. Les modifications des articles 2 (titre troisième) et 22 ont été adoptées en Assemblée Générale, le jeudi 6 mars 2003 .

Annexe 2 : Confession de foi de l'Église Évangélique de Réveil

CONFESSION DE FOI

1. DU VRAI DIEU

Nous adorons un seul Dieu en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit, Créateur de toutes choses, éternel, infini, immuable, tout-puissant, omniscient, parfaitement sage, saint, juste et bon, auquel sont dus, au suprême degré, obéissance, confiance, reconnaissance, amour et louange. Références : Genèse 1 : 1; 17 : 1; Deutéronome 6 : 4-5; Esaïe 6 : 3; Malachie 3 : 6; Matthieu 23 : 19; Marc 12 : 30; Jean 4 : 24; 17 : 3; Romains 16 : 27; 2 Corinthiens 13 : 13; 1 Timothée 1 : 17; Hébreux 11 : 3; Jacques 1 : 17.

2. DES SAINTES ECRITURES

Nous croyons que les écrits canoniques de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament sont la Parole de Dieu; qu'ils constituent la seule et infaillible règle de foi et de vie chrétienne et sont la seule pierre de touche pour éprouver toute doctrine, toute tradition et tout système religieux ou ecclésiastique, ainsi que toute méthode d'action chrétienne.

Nous croyons que l'Écriture Sainte est un document providentiel et que le Saint-Esprit a souverainement présidé à l'origine et à la formation du recueil biblique. Nous croyons qu'Il en a Lui-même assuré l'enseignement parfait et l'entière vérité historique, malgré l'imperfection des instruments humains qui, par Sa divine inspiration et sous Son contrôle, ont contribué à nous communiquer les oracles divins.

Nous croyons que les Saintes Écritures nous révèlent tout ce que nous avons à connaître dans le domaine spirituel. Nous croyons qu'elles ne sauraient être modifiées ou complétées au cours de la dispensation présente, par aucune autre révélation. Références : Exode 24 : 4; 2 Samuel 23 : 2; Psaume 119 : 4, 6, 105, 112, 130; Matthieu 4 : 4; 5 : 18; Jean 5 : 39 et 46; Actes 1 : 16; Romains 1 : 2; Galates 1 : 6 et 12; 2 Timothée 3 : 15-17; Hébreux 1 : 1; 2 Pierre 1 : 19-21; Apocalypse 22 : 18-19.

3. DE L'HOMME, DE LA CHUTE ET DES SUITES DU PECHE

Nous croyons que, personnellement et directement responsable devant Dieu, l'homme a pour vocation de déterminer lui-même librement et définitivement son sort éternel, dès ici-bas, par la position spirituelle qu'il aura

prise durant sa vie terrestre, à la clarté des lumières qui lui auront été accessibles.

Nous croyons que la chute de l'homme a été provoquée et que la rébellion de l'humanité est intervenue par l'intervention d'un ange déchu, appelé Satan. Ce dernier, étant devenu l'adversaire de l'Eternel dès avant la création de l'homme et ayant entraîné dans sa révolte des anges dont il fit ses instruments, est voué, avec ceux-ci à des tourments sans fin, par le triomphe assuré du Fils de Dieu.

Nous croyons que nos premiers parents furent créés innocents, mais qu'ayant consciemment désobéi à leur Créateur, ils perdirent leur état primitif et encoururent le jugement de Dieu. Tous leurs descendants, enveloppés dans ce jugement et héritant de leur nature déchue, sont enclins au mal. Nous croyons que tous ceux qui, comme eux, auront transgressé consciemment les lois de Dieu, seront exposés à un juste châtement. Références : Genèse 1 : 27; Deutéronome 30 : 19; Psaume 51 : 6-7; Esaïe 53 : 6; Matthieu 13 : 19, 38-39; 15 : 19; Jean 3 : 18 et 36; 5 : 24; Romains 2 : 5 et 9; 3 : 19 et 22; 5 : 12 et 18-19; Ephésiens 2 : 1-10; 1 Pierre 2 : 4 et 6; 1 Jean 3 : 8; Apocalypse 12 : 9; 20 : 2-3, 10, 12, 14.

4. DE JESUS-CHRIST, DE SON OEUVRE ET DE SON RETOUR

Nous croyons que Jésus-Christ est le Verbe fait chair, seul Médiateur entre Dieu et les hommes, et de toute éternité le Fils unique de Dieu.

Nous croyons que, conçu par la vertu du Saint-Esprit et né d'une vierge, Il fut aussi réellement homme que réellement Dieu, et qu'après avoir été tenté comme nous en toutes choses, Il est demeuré parfaitement saint.

Nous croyons que, tout en s'étant volontairement abaissé, le Fils de Dieu a manifesté, dans le domaine du vrai, la même perfection que dans le domaine du bien et qu'Il ne s'est jamais trompé, ni dans ses actes, ni dans ses enseignements.

Nous croyons que Jésus-Christ a volontairement souffert et qu'Il est mort sur la croix pour satisfaire à la justice divine, en y subissant la punition qui attend le pécheur, et pour présenter à Dieu son Père, en faveur de ceux qu'Il a rachetés par son sang, les mérites de sa vie parfaite.

Nous croyons que Jésus-Christ est corporellement ressuscité et remonté en gloire au ciel où Il intercède pour les Siens. Nous croyons qu'Il reviendra corporellement pour prendre Ses saints avec Lui et pour établir Son règne glorieux. Nous croyons qu'Il sera le juge des vivants et des morts. Références : Deutéronome 18 : 15; Esaïe 7 : 14; 9 : 5; 53 : 4-5 et 10; Matthieu 1 : 23; 3 : 13 et 15; 5 : 17; 13 : 40, 42 et 49; 17 : 5; 24 : 30-31; 26 : 46; 28 : 18; Jean 1 : 1 et 14; 3 : 13, 16, 34; 5 : 22 et 27; Actes 1 : 9 et 11; 2 : 23-24, 36, 38; 17 : 30-31; Romains 1 : 3-4; 1 Thessaloniens 1 : 10; 3 : 13; 4 : 15; Apocalypse 1 : 7; 22 : 17 et 20.

5. DU SALUT PAR JESUS-CHRIST

Nous croyons que pour être sauvé, l'homme doit, sous l'action du Saint-Esprit, se repentir de ses péchés et se réclamer, par la foi, de l'oeuvre expiatoire de Jésus-Christ et de ses mérites infinis. Le pécheur, ainsi justifié, régénéré et sanctifié par grâce, a la vie éternelle qui comporte l'entière rédemption de l'esprit, de l'âme et du corps. Il se convertit et commence une vie nouvelle d'obéissance cordiale à Dieu. Références : Marc 1 : 15; Jean 3 : 16 et 36; 6 : 37, 39, 40, 44, 65; 16 : 3; 17 : 2, 6, 17; Actes 20 : 21; Ephésiens 1 : 7, 9, 11, 14, 18, 20; 2 : 5 et 9; Tite 3 : 3-7; Jacques 2 : 14, 18, 26; 1 Jean 1 : 9; 3 : 2.

6. DU BAPTEME D'EAU

Nous croyons que l'immersion est, pour l'homme régénéré, l'emblème divinement choisi de la purification de ses péchés, de son ensevelissement spirituel et de sa résurrection avec Christ. Nous croyons que, d'après l'ordre du Sauveur, l'immersion des convertis est perpétuellement obligatoire et que, selon la pratique apostolique, l'admission dans l'Eglise locale l'implique nécessairement. Références : Matthieu 3 : 6; 23 : 19-20; Marc 16 : 15-16; Actes 2 : 38 et 41; 8 : 36 et 39; 10 : 47; 16 : 33; 22 : 16; Romains 6 : 3-4 et 11; Galates 3 : 27-28; Ephésiens 4 : 5; Colossiens 2 : 12; 1 Pierre 3 : 21; Tite 3 : 5.

7. DU SAINT-ESPRIT ET DE SON ACTION DANS LA VIE CHRETIENNE

Nous croyons que le Saint-Esprit, personne divine, applique au coeur les vérités de l'Ecriture, avec laquelle Il ne saurait être en désaccord. Il produit en ceux qui sont élus la vie chrétienne dans son principe et dans ses effets. Il les rend capables d'y progresser et d'y persévérer jusqu'à la fin. Nous croyons que l'Esprit-Saint est donné à tout enfant de Dieu comme arrhes et sceau de son héritage éternel. Il révèle et communique les glorieuses richesses de Christ. Toute prière et toute oeuvre, pour être véritablement chrétiennes, doivent

résulter de Son action. Seul, Il peut assurer au croyant la communion avec son Dieu et avec ses frères.

Nous croyons que le baptême du Saint-Esprit, ou revêtement de puissance, est accordé à tout enfant de Dieu qui le demande avec persévérance et le reçoit avec foi. Ce revêtement de puissance est destiné à qualifier le chrétien en vue d'un témoignage efficace dans l'Eglise et dans le monde. Le renouvellement de ces expériences de plénitude de l'Esprit-Saint doit être recherché périodiquement. Le Saint-Esprit distribue des dons spirituels à chacun en particulier comme Il veut. Ses dons s'exercent dans le cadre et sous le contrôle de l'Eglise.

Les dons et le fruit de l'Esprit-Saint doivent être avidement recherchés. Références : Joël 3 : 1-2 ; Luc 24 : 49; Jean 14 : 16, 17, 26; Actes 1 : 8; 2 : 1-4; 9 : 17-19; 19 : 6; Romains 5 : 5; 1 Corinthiens 3 : 16; 6 : 11; 12 : 14; Galathes 5 : 22; 2 Thessaloniens 2 : 13-14; 1 Jean 2 : 20 et 27.

8. DE LA CENE

Nous croyons que la Cène instituée par notre Seigneur Jésus-Christ pour commémorer et proclamer sa mort expiatoire sur la croix, doit être observée dans les Eglises locales et sous le contrôle de l'Eglise jusqu'à ce qu'il revienne. Nous croyons que le pain et le vin sont les symboles du corps immolé et du sang versé de notre Sauveur, et qu'en y participant les chrétiens témoignent qu'ils sont un seul corps avec Jésus-Christ. Nous croyons que, par cette participation, ils proclament également leur ferme assurance du retour en gloire de leur divin Sauveur et Maître : Nous croyons qu'il est indispensable de se préparer, par la prière, la confession des péchés, la réconciliation, à s'approcher de la Table Sainte. Références : Matthieu 26 : 26 et 28; Marc 14 : 22 et 24; Luc 22 : 14 19-20; Actes 2 : 42 et 46; 20 : 7; 1 Corinthiens 10 : 16-17; 11 : 23 et 29.

9. DES EGLISES LOCALES

Nous croyons qu'une Eglise locale constituée selon la Parole de Dieu est une assemblée de croyants baptisés, dépendante de Jésus-Christ, le seul Chef de l'Eglise universelle qui est son corps. Les membres de l'Eglise locale, associés par un engagement volontaire, sont gouvernés par les lois du Christ et exercent, dans l'intérêt général, les devoirs qui leurs sont imposés suivant les ministères et les dons qu'ils ont reçus de Dieu. Références : Matthieu 18 : 17 et 20; Actes 6 : 2-5; 2 : 24 et 26; 14 : 23 et 27; 19 : 9; 20 : 17-28; Ephésiens 4 : 11-12; Philippiens 1 : 1; 1 Thessaloniens 5 : 12; 2 Timothée 2 : 2; Hébreux 13 : 17; 1 Pierre 5 : 1-4.

10. DE LA GUERISON DIVINE

Nous croyons à la guérison divine selon les Ecritures, soit après la simple prière, soit après l'onction d'huile (Jacques 5 : 14) ou l'imposition des mains (Marc 16 : 18). Références : Exode 15 : 26; Esaïe 53 : 4; Matthieu 4 : 23; 8 : 17; 9 : 22 et 29.

11. DE LA RESURRECTION ET DU JUGEMENT FINAL

Nous croyons que tous les morts ressusciteront, tant les justes que les injustes. Nous croyons au jugement final. Nous croyons que les rebelles subiront consciemment la punition qu'ils auront méritée, tandis qu'en vertu de la grâce qu'ils ont acceptée par la foi, les rachetés jouiront de la gloire éternelle. Références : Matthieu 12 : 36-37; 25 : 31 et 46; Jean 5 : 22 et 29; Actes 17 : 31; 24 : 15; 1 Corinthiens 15 : 12, 42, 51, 52; Apocalypse 20 : 4, 6, 11, 15.

N.B. Reconnaissant que "le salut vient des Juifs" (Jean 4 : 22), aucune tendance à l'antisémitisme ne sera tolérée parmi les membres de l'Église Évangélique de Réveil.

Annexe 3 : ma prédication de fin officielle de responsabilité au sein de l'EER – 14 juin 2020

Me voilà donc arrivé au terme d'un engagement officiel au sein de notre église. J'ai atteint l'âge de la retraite le mois passé, et il est temps pour moi de « passer la main », selon l'expression consacrée.

Le premier procès-verbal faisant mention de ma présence lors d'une séance de conseil de redémarrage de cette communauté de l'époque, en souffrance, a été établi en janvier 1984. Nous tentions à l'époque de redémarrer une vie d'église qui avait pratiquement disparu.

La responsabilité de ce projet m'ayant été confiée, je m'y suis voué à temps partiel pour commencer, depuis Genève, puis ma famille a déménagé à Nyon en 1986.

Je suis conscient que d'être pasteur pendant 36 ans dans la même église, ce n'est pas commun. J'ai cependant toujours eu la conviction d'être à ma place, en ayant eu soin de demander, et de recevoir des confirmations dans ce sens régulièrement.

Nous avons donc commencé très modestement avec 3 personnes et CHF 115.- au CP. Mais ce qui a fait le succès de la création d'une nouvelle église, c'est le fait d'avoir été entouré dès le début par des frères et sœurs que le Seigneur a dirigés à nos côtés, et qui ont rapidement formé le noyau sur lequel le Saint-Esprit a ajouté ceux qu'il a amené à l'église. Je cite ceux qui sont encore parmi nous : Kjell Carlsson, Armin Weibel, Marc et Doris Stettler, George Dugon, Janine Zumsteg, Liliane et Gilbert Cadoux, Angelo Prudente, mon père, Christian et Yvonne Ricci, sans parler de tous ceux qui nous ont quittés et qui sont entrés en gloire auprès du Seigneur. Ce sont eux qui ont été les atouts de la réussite du projet que le Seigneur avait pour cette région. J'ai été magnifiquement entouré. Je suis fier d'eux, ainsi que de tous ceux qui se sont rajoutés et qui sont toujours fidèles au Seigneur, et à leur église. Si nous sommes arrivés au point où nous en sommes, c'est bien sûr grâce à Dieu, mais aussi grâce à vous tous. Il y a eu, bien sûr, certains qui, comme Alexandre le forgeron ayant fait beaucoup de mal à l'apôtre Paul, ont été des sujets de tristesse, ou qui comme Phygèle et Hermogène, nous ont abandonnés.

En terminant officiellement mon emploi (si je puis me permettre l'usage de ce mot), je suis surtout conscient de ce que « j'aurais dû... être, faire, il aurait fallu... ». Ainsi, je suis sans doute plus habité actuellement par tout ce que j'ai fait imparfaitement, conscient de mes manques et de mes approximations, plutôt que par ce dont je pourrais me glorifier.

40 ans de pastorat, dont presque 36 ans à servir Dieu avec et parmi vous, ne m'ont pas lassé. J'entre (et non je pars...) en retraite non usé, ni fatigué de

servir. Peut-être vous ai-je fatigué, qui sait ? Comme le faisait justement remarquer Marc Stettler lors d'une de nos séances d'anciens, ce n'est pas parce que le calendrier impose la date de l'entrée en retraite, que Dieu suspend ses dons, son appel, retire son onction et met un terme au ministère. Mais pour un pasteur, entrer en retraite signifie donc servir autrement, déchargé des responsabilités de direction et de conduite d'une communauté, comme le grand prêtre dans l'ancien Israël, qui, après avoir exercé son sacerdoce pendant un certain nombre d'années, cédait sa place à son successeur, et servait dès lors en retrait.

On conseille souvent au pasteur qui se retire de quitter l'église dans laquelle il a servi. Pour moi cela signifierait quitter l'église que j'aime, ma famille qui y sert, et les chers amis qui forment notre cercle de vie. C'est une option que nous n'avons pas retenue, tout en réalisant que l'exercice me concernant ne sera sans doute pas simple. Et je peux imaginer ceux qui me connaissent bien en train de rire sous cape...

Je reste donc à disposition de mon église et de ses responsables, dans une attitude de service que nous avons essayé de cultiver. Par contre, je ne serai pas le préposé au bureau des plaintes ; votre maturité spirituelle vous poussera à vous adresser directement, le cas échéant, aux personnes concernées. Je n'ai jamais été fort en géométrie, ainsi donc le triangle n'est pas dans ma conception ! Cependant, comme chacun de vous, je ne serai ni aveugle ni sourd, et ne ferai pas « comme si.. » si cela devient « comme ça... » !

Je vous encourage vivement, frères et sœurs, à faire confiance et à encourager l'équipe en place. Comme moi du reste, ils ne sont pas parfaits, susceptibles de commettre des erreurs, comme j'en ai fait moi-même. Je vous exhorte à la tolérance, à l'accueil des avis contraires, à renoncer aux discussions inutiles, et comme Paul le demande à Timothée, à éviter les disputes de mots, comme cette église a su le faire jusqu'à présent. La tentation est grande en effet, de vouloir faire passer tout le monde par nos convictions, notre point de vue, et de penser que nous détenons la vérité absolue et possédons la science infuse. J'ai toujours refusé que l'église soit le théâtre où un état d'esprit polémique et de combat d'opinion se développent. Ce que nous avons à viser, c'est l'excellence, excellence de notre amour pour le Seigneur, excellence dans nos relations et l'accueil des différences, excellence dans l'exercice de notre service pour Dieu. L'à peu près, ou le « bof ça passe », ce n'est pas digne du Seigneur que nous prétendons servir.

J'aimerais vous laisser une exhortation susceptible de vous encourager pour la suite des choses. On cite souvent en exemple la première église telle que nous en trouvons la description dans les Actes des Apôtres. Les quatre persévérances mentionnées dans Actes 2 :42 : « Ils persévéraient dans

l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières. »

L'enseignement des apôtres

Ce qui a maintenu notre église dans l'équilibre, le dynamisme et la progression spirituelle, c'est bien la fidélité au message de l'évangile et des enseignements qu'il nous a inspiré. Le monde anglophone nous a parfois amené du meilleur, mais parfois du pire aussi. Si j'ai une exhortation à vous adresser, c'est de demeurer fidèle au message de Jésus-Christ dans **la simplicité libératrice** qu'il comporte. J'ai choisi de ne pas suivre les modes et les vagues de différents courants qui ont déferlé sur le monde chrétien, et je crois pouvoir dire que bien nous en a pris. Je souhaite que cela continue à en être ainsi.

Nos Églises Évangéliques de Réveil ont fait reposer leur doctrine et la pratique de celle-ci sur « l'évangile aux quatre angles » Jésus sauve, Jésus baptise, Jésus guérit, Jésus revient. Message qui s'inspire directement de la mission confiée par Jésus à ses disciples, et à la pratique du ministère apostolique tel que nous le lisons dans les Actes des Apôtres. La prédication de l'évangile aux quatre angles reste de grande actualité. Gardons-nous de nous satisfaire de ce qui a été accompli jusqu'à présent ; gardons-nous d'être fiers de nos réalisations, confortablement installés dans notre vie sympathique ! Mais gardons en l'esprit l'ordre suprême de Jésus nous envoyant apporter son message d'amour à nos contemporains. Plus que jamais notre monde souffrant a besoin de ce merveilleux message d'espérance qui nous a rendus libres et heureux !

La communion fraternelle

Ce qui a caractérisé la vie communautaire de notre église, c'est la bienfaisante communion fraternelle, manifestée à chaque occasion, de réjouissances, ou de difficultés inhérente à la vie. Les repas communautaires organisés ne l'ont pas été par simple souci de proposer un menu à bas prix, et afin d'attribuer un bénéfice à une œuvre humanitaire, mais avant tout afin de réunir les fidèles dans une démarche qui resserre les liens d'amitié. Pour ceux qui regretteraient ces repas, sachez que si on me le demande gentiment, je pourrais sans doute consentir à retourner au piano de la cuisine... Ephésiens 4 :2-3 dit : « Supportez-vous les uns les autres avec amour, en vous efforçant de cultiver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix . » Et il faut comprendre le verbe supporter dans le sens de soutenir, ce qui est du reste la racine latine de tollere, qui donne notre mot tolérance.

La fraction du pain

Il s'agit bien sûr, du partage du pain et du vin, de la perpétuation de la Cène, lors de laquelle nous nous souvenons du sacrifice de Jésus-Christ, mort pour que nous ne mourrions pas, mais pour que nous ayons l'assurance de la vie

éternelle. Et c'est bien Jésus, sa personne et son œuvre, et notre adhésion à son message qui nous unit ! Voyez-vous ce n'est pas notre vision de la création qui nous assure le salut, ni notre conviction au sujet des prophéties ; ce n'est même pas, bien que nous soyons baptistes de conviction et de pratique, la forme du baptême qui détermine notre adéquation aux valeurs de l'évangile. Mais c'est bien notre attachement cordial à l'œuvre, la personne et la présence de Jésus lors de ce moment du partage du pain et du vin qui est le symbole de notre unité.

Les prières

Prier, c'est permettre à notre âme de respirer. Prier en communauté, c'est permettre à l'église de respirer ensemble le même « air spirituel ». Car pour prier ensemble, il faut se mettre d'accord, il faut s'unir, s'accorder, à la manière dont s'accorde un orchestre. Jésus a dit : « En vérité, si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander quoi que ce soit, cela leur sera donné par mon Père qui est dans les cieux. » Durant ces années à servir dans l'église, j'ai été témoin de merveilleux exaucements de prière, guérisons du corps et de l'âme, provisions financières miraculeuses, conjonctions de circonstances propices que seul un acte du Tout-Puissant pouvait accorder. Que nos prières communautaires soient constamment dynamisées par notre unité et nos élans de foi !

Pour terminer, permettez-moi de vous remercier pour tout le chemin parcouru, pour l'inspiration que vous avez été sur ma vie, pour les gestes d'amour fraternel prodigués, pour les moyens de vie que l'église a mis à disposition, me permettant de pourvoir aux besoins de ma famille. C'est tout de même avec émotion, et une certaine appréhension confiante que je quitte mes fonctions officielles. Appréhension quant à ma capacité d'organiser notre nouvelle vie, mais confiance de ce que le Seigneur a promis au travers du prophète Esaïe : « Jusqu'à votre vieillesse je serai le même, jusqu'à votre âge avancé je vous soutiendrai ; je l'ai fait et je veux encore porter, soutenir et libérer. » Esaïe 46 :4.

Que le Seigneur continue à vous conduire et vous bénir ! Dieu prévoit et il pourvoit !

Amen

JFB